Deux études sur les Fatimides et les Arméniens

By Marius Canard

The two articles below were scanned from a collection of Canard's studies, Marius Canard, *Miscellanea Orientalia* (Variorum, 1973), where they appeared as entries VI and VIII.

VI "Un vizir chrétien à l'époque fâtimite, l'Arménien Bahrâm," from *Annales de l'Institut d'Etudes Orientales de la Faculté des Lettres d'Alger,* XII, 1954, 84-113.

VIII "Notes sur les Arméniens à l'époque fâtimite," from *Annales de l'Institut d'Etudes Orientales de la Faculté des Lettres d'Alger,* XIII, 1955, 143-157.

VI

Un vizir chrétien à l'époque fâṭimite : l'Arménien Bahrâm

La présence de secrétaires chrétiens dans les bureaux de l'administration centrale comme dans ceux de l'administration provinciale est un fait bien connu à différentes époques de l'histoire de l'Islam (1). Un Chrétien a pu être premier ministre de Mu'âwiya, Sardjûn ibn Manṣûr ar-Rûmî, *anêr christianikôtatos,* homme très chrétien, nous dit Théophane (2). Il était secrétaire du Dîwân al-kharâdj de Mu'âwiya et *ṣâḥib amrihi,* c'est-à-dire premier ministre (3). Plus tard, quand le premier ministre prit le titre de vizir (4), il y eut parfois des vizirs chrétiens, notamment chez les Buwaihides, les Seldjoukides et les Fâṭimides.

'Aḍud ad-dawla eut comme vizir Naṣr b. Hârûn, qui fit construire de nombreuses églises et couvents avec l'agrément du prince (5). Chez les Seldjoukides, nous trouvons

---

(1) Voir Tritton, *The Caliphs and their non-Muslim subjects,* 18 sq ; Meg, *Die Renaissance des Islams,* 47 sq.

(2) Théophane, s. a. 6183. Il était déjà directeur des finances en Syrie pour Héraclius.

(3) Ṭabarî, II, 205, 228, 239, 837 ; Mas'ûdî, *Tanbîh,* 306, 312; Belâdhorî, *Kitâb ansâb al-ashrâf,* trad. O. Pinto et G. Levi Della Vida, 1938, n° 398 (cf. l'éd. Schloessinger, IV B, p. 60).

(4) Le titre se trouve cependant déjà à l'époque omeyyade, mais il n'est pas officiel et ne s'applique d'ailleurs pas à ce que nous appelons un premier ministre. C'est ainsi que Ziyâd b. Abîhi, fameux gouverneur d'Irak pour Mu'âwiya, est qualifié de vizir par des poètes : Ṭabarî, II, 78, 146.

(5) Ibn Miskawaih, II, 346-7, 408 ; Yaḥyâ b. Sa'îd, Patr. Or., XXIII. 409 (éd. de Beyrouth, p. 162). Auparavant on ne signale pas de vizir chrétien. Sa'îd b. Makhlad était déjà converti à l'Islâm quand il devint vizir pendant le califat de Mu'tamid (cf. Mas'ûdî, *Prairies d'Or,* VIII, 122-3 : il est omis dans la liste de Zambaur). Quant à 'Abdûn, frère de Sa'îd, il ne semble pas avoir été vizir. Mas'ûdî le mentionne, VIII, 258, mais ne l'appelle pas vizir, et c'est par erreur que dans Yâqût, *Irshâd al-'Arîb,* éd. du Caire, VII, 136, il est dit fils de Sa'îd et vizir.

en 501 un vizir, Madjd ad-dîn b. al-Muttalib, mentionné comme ayant favorisé les tributaires, révoqué, mais recouvrant sa charge à condition de ne plus donner de fonctions à des tributaires (6).

Chez les Fâṭimides, on trouve aussi plusieurs vizirs chrétiens ou personnages ayant exercé cette charge sans en avoir le titre. 'Azîz, second calife fâṭimite d'Egypte et le premier sous lequel apparaît le vizirat, avec le Juif converti Ya'qûb b. Killis, eut un vizir chrétien, 'Isâ b. Nesṭûrus, en 385 (7). Ḥâkim lui-même eut Manṣûr b. 'Abdûn, Zur'a b. 'Isâ b. Nesṭûrus, puis son frère Sa'îd (8), les uns et les autres d'ailleurs sans le titre.

Ces vizirs fâṭimites ou secrétaires faisant fonction de vizirs, quelle que fût l'étendue de leurs pouvoirs, étaient ce que les théoriciens du droit administratif comme Mâwerdî appellent des vizirs d'exécution (*tanfîdh*), par opposition aux vizirs de délégation (*tafwîḍ*), auxquels les souverains délèguent tous leurs pouvoirs, civils, militaires et financiers (9). Selon Ibn aṣ-Ṣairafî, théoricien de la chancellerie fâṭimite, le chef du Dîwân ar-Rasâ'il, c'est-à-dire le vizir (car le terme *ra'îs dîwân ar-rasâ'il* est un titre propre au vizir, et ce fonctionnaire occupe réellement la charge de vizir), ne peut être un tributaire pour des raisons qu'il expose longuement, en particulier parce qu'un tributaire ne peut être considéré comme loyal et sincère envers son maître musulman (10). Mâwerdî admet que le vizir d'exécution, simple intermédiaire et exécuteur des

---

(6) Ibn al-Athîr sous 501 (à la fin).

(7) Abû Shudjâ' Rûdhrâwarî (Eclipse of the Abb. Cal. III), 186 ; Yaḥyâ b. Sa'îd, *op. cit.*, 451 ; Ibn al-Qalânisî, 32, 1 ; Ibn aṣ-Ṣairâfî, *Kitâb al-ishâra ilâ man nâla 'l-wizâra*, 88, n. 2 ; Ibn Muyassar, *Annales d'Egypte*, 51 ; Maqrîzî, *Khiṭaṭ*, II 284 ; Soyûṭî, *Ḥusn al-Muhâḍara*, Le Caire, 1321 H, 129.

(8) Ibn aṣ-Ṣairafî, *Ishâra*, 80, 85 ; Maqrîzî, II 287, 14, 22 ; Qalqashandî, *Ṣubḥ al-A'shâ*, III, 490.

(9) Mâwerdî, (qui a consacré un ouvrage spécial au vizirat, *Qawânîn al-wizâra*, Le Caire, 1929), *Ahkâm Sulṭâniyya*, voir chap. II et cf. trad. Fagnan, 43 sq (*tafwîḍ*), 51 sq (*tanfîdh*) ; Ibn Djamâ'a (mort en 733 : Brockelmann S, II 80), *Taḥrîr al-aḥkâm...*, éd. et trad. Kofler dans *Islamica*, VI, 365-6, VII 54-6 ; Ibn Khaldûn, *Muqaddima*, éd. du Caire vocalisée, s. d. 239 ; Qalqashandî, V, 449 ; Nuwairî, *Nihâyat al-'arab*, VI 98 sq (*tafwîḍ*), 124 sq (*tanfîdh*).

(10) *Qânûn Dîwân ar-Rasâ'il*, trad. Massé, BIFAO, XI (1914), p. 80-82.

ordres du souverain, peut être un tributaire, pourvu qu'il possède les qualités de moralité, d'intelligence et de compétence nécessaires [11]. La distinction entre vizir de délégation et vizir d'exécution, qui est le fait d'ailleurs des théoriciens plutôt que des historiens, correspond en gros, chez les Fâṭimides, à la distinction entre vizir de sabre et vizir de plume, parce que les vizirs dits de sabre sont tous des vizirs à pleins pouvoirs ou de délégation, tandis que les vizirs d'exécution, qui ont cessé d'exister quand apparaît le vizirat de sabre, ont été pour la plupart des hommes de plume [12].

Le vizirat, chez les Fâṭimides a subi en effet une évolution particulière. Jusqu'à la deuxième période du règne de Mustanṣir, les califes fâṭimites tantôt se sont passés de vizir [13], tantôt ont eu un vizir auquel ils donnaient effec-

---

(11) De même l'auteur cité par Mez, 49, Abû Sâlim Moḥ. b. Ṭalḥa, mort en 652, vizir d'un Ortokide de Mâridîn (Brock. I 463, S. I, 838) dans son *al-'Iqd al-farîd lil-Malik as-Sa'îd*, p. 147 de l'édition du Caire (voir la trad. ar. de Mez par A. Rîda, 2e éd. I 69). Mais Ibn Djamâ'a ne le précise pas.

(12) Cependant Ibn 'Ammâr, Bardjawân, Ḥusain b. Djauhar, sont des gens de sabre et non de plume.

(13) Ibn Khaldûn, *Muqaddima*, dans le chapitre qu'il consacre à l'évolution du vizirat dans les différentes dynasties (Livre I, Chap. 3, *faṣl*. 34), prétend, conformément à sa théorie bien connue, que, si les Fâṭimides n'eurent pas au début les différentes fonctions et leur désignation (par conséquent aussi celle de vizir), c'est parce qu'ils étaient encore à l'état bédouin : *wa kâna lil-qâ'imîna bihâ (bi-hâdhihi 'd-daula) rusûkh fî 'l-bidâwa*, et qu'ils ne les possédèrent, et n'en déterminèrent les noms, que quand leur dynastie fut arrivée au stade de la sédentarisation : *ḥattâ adrakat dawlatuhum al-ḥaḍâra*, et se mit à imiter les dynasties qui l'avaient précédée, c'est-à-dire l'omeyyade et l'abbaside. Il est permis de douter de la justesse de cette théorie en ce qui concerne les Fâṭimides qui n'ont jamais été à proprement parler des Bédouins et des nomades au sens où l'on prend ordinairement ces mots. La question est beaucoup plus complexe. Il est vrai que les premiers Fâṭimides n'ont pas eu de vizir et que ce titre n'apparaît que sous 'Azîz pour se perdre à nouveau avec Ḥâkim, dont aucun des nombreux vizirs ne porta ce titre, et se retrouver ensuite à l'époque de Ẓâhir, avec Djardjarâ'î qui fut d'abord *wâsiṭa*, puis vizir ; après lui, il y eut encore des *wâsiṭa* ; puis vint l'époque de Mustanṣir et celle des vizirs de sabre : cf. Maqrîzî, I, 439. Ces distinctions n'ont rien à voir, semble-t-il, avec un caractère prétendûment bédouin de la dynastie évoluant vers le sédentarisme, et tiennent plutôt aux circonstances, au caractère des souverains et à leur rapports avec leurs ministres. Ibn Khaldûn a toutefois raison de dire que les Fâṭimides ont imité les 'Abbasides, mais cela se produisit déjà à l'époque africaine de la dynastie, c'est-à-dire à une époque où, selon la théorie d'Ibn Khaldûn, l'esprit bédouin aurait été encore enraciné chez eux.

tivement ce titre, tantôt ont eu simplement des ministres appelés non vizirs, mais « intermédiaires » (*wâsiṭa*, le nom de la charge étant *wasâṭa* ou *safâra*) [14]. Ces vizirs ou chargés des fonctions de vizir furent considérés par la suite comme ayant été des instruments d'exécution des ordres de calife, des vizirs d'exécution, quelle que fût leur influence sur les décisions du souverain. Mais à partir du moment où Mustanṣir, pour rétablir une situation catastrophique au Caire, fut obligé de faire appel à un militaire, Badr al-Djamâlî, commandant des troupes de Syrie, qui exigea les pleins pouvoirs, tous les vizirs, sauf le cas où un calife gouverna sans vizir, furent des vizirs à pleins pouvoirs ou de délégation, et fonctionnaires de sabre et non de plume. La caractéristique du vizir de sabre est bien marquée par un des titres qu'il porte désormais dans sa titulature officielle, *amîr al-djuyûsh*, commandant des armées, qui était le titre de Badr comme chef de l'armée en Syrie. Peu à peu, la faiblesse des califes aidant, le vizir fâṭimite acquiert à l'égard du calife une situation spéciale, marquée à partir de Riḍwân en 1137 par le titre de *al-malik* accompagné d'une épithète, dont héritera

---

(14) Le terme *wâsiṭa* est également employé chez les Buwayhides à l'époque de A'ḍud al-dawla, en 369, mais pour une fonction légèrement différente, coexistant avec celle de vizir. 'Aḍud ad-dawla, étant donné que son empire se partageait entre le Fars et l'Irak, avait deux vizirs (Naṣr b. Hârûn, un Chrétien, qui fut par la suite seul vizir, et Muṭahhâr), et un *wâsiṭa*, Abû 'r-Rayyân Iṣbahânî, qui était une sorte d'associé (*sharîk*) de ses vizirs et servait d'intermédiaire entre ses vizirs et lui : Miskawayh, II, 410. Au contraire, chez les Fâṭimides, le *wâsiṭa* est l'intermédiaire entre l'imâm et ses sujets ; l'un d'entre eux même, Ammâr b. Moḥammed, avant de recevoir la *wasâṭa* en 412 au début du règne de Żâhir, était à la fin du règne de Ḥâkim, chef du Dîwân al-inshâ' et *wâsiṭa* (intermédiaire) entre les corps de troupe orientaux et turcs, et la cour (Ibn aṣ-Ṣayrâfî, *Ishâra*, p. 79-80). Le *wâsiṭa* n'est qu'un vizir d'exécution, sous un autre nom. Mâwerdî nous dit bien que le vizir d'exécution est l'intermédiaire entre le calife et ses sujets ou ses préfets. Il précise que s'il participe à la décision du calife, il mérite le nom de vizir, mais que s'il n'y a pas part, sa fonction n'est que la *wasâṭa* ou *safâra*. Sur cette fonction, voir Ibn aṣ-Sairâfî, *Ishâra, passim* ; Qalqashandî, III, 482-3, V, 449 ; Maqrîzi, *Khiṭaṭ*, I, 439. cf. aussi 'Abd al-Mun'im Mâdjid (Magued), *Naẓm al-Fâṭimiyyîn wa-rusûmuhum fî Miṣr*, Le Caire, I (1953), p. 78 sq ; 'Aṭiya Muṣṭafâ Mushrifa, *Naẓm al-ḥukm fî 'aṣr al-Fâṭimiyyîn*, Le Caire, s. d., 2e éd., p 99 sq.

Saladin, dernier vizir du dernier calife fâṭimite et premier souverain de la dynastie ayyoubite (15).

La règle qui veut, selon les théoriciens, que le vizir de délégation ou vizir de sabre soit toujours un Musulman, n'a pas toujours été observée, car il y eut, à l'époque du calife Ḥâfiẓ, un vizir de sabre, qui resta chrétien, l'Arménien Bahrâm (16). C'est la carrière de cet Arménien et la situation curieuse qui fut la sienne pendant son vizirat que je voudrais exposer ici.

Nous possédons sur Bahrâm un récit suivi de l'historien Ibn Muyassar (17), qui, comme nous le verrons, paraît emprunté à un ouvrage perdu d'Ibn aṭ-Ṭuwayr, tout au moins en partie, et plusieurs détails sur ses aventures que nous fournissent des documents conservés par Qalqashandî dont nous aurons à parler tout à l'heure. Nous ne savons rien de bien précis sur son origine — à part le fait qu'il était Arménien — et sur les circonstances dans lesquelles il quitta le pays des Arméniens pour venir en Egypte.

Ibn Muyassar nous dit qu'il venait de Tell Bâshir, place bien connue dont le nom arabe ne serait qu'une traduction du nom arménien d'après ce que prétend Mathieu d'Edesse (18). C'est le Turbessel des historiens occidentaux des Croisades. Elle est située dans la région de plaine qui s'étend entre le Taurus et l'Euphrate, sur le Sâdjûr, au nord-est d'Alep et un peu au sud-est d'ʿAyntâb, l'actuelle Gaziantep. Toute cette région avait subi au XIe siècle une forte immigration arménienne, surtout après l'installation des Turcs en Cappadoce où avaient émigré les Arméniens

(15) Cf. Wiet, *L'Egypte arabe* (Hist. de la nat. égyp. IV), p. 275-6 et cf. ici *infra*. On trouve déjà le titre de sultan attribué aux vizirs faṭimites à partir d'Afḍal, fils de Badr, dans Ibn Muyassar, p. 61, 92 ; cf. *Deux Jardins*, RHC, IV, 106. Mais ce n'est pas un titre officiel. Les Ayyoubides eux-mêmes ne le prendront pas.

(16) Sur le nom, arménien Vahram, grec byzantin Βραχάμιος, Βαχράμης, voir N. Adontz, *Notes arméno-byzantines*, Byzantion, IX (1934), p. 378-382.

(17) Ibn Muyassar, p. 78-80, 32-84.

(18) Voir Mathieu d'Edesse, RHC, Arm., I, 35, note.

dépossédés par la conquête byzantine de l'Arménie. On sait que les Arméniens s'étaient établis également dans le Taurus et en Cilicie. Dans la région située à l'est du Taurus, un chef arménien appelé Vahram (grec *Brachamios*) et connu également sous le nom grec de Philarète (arabe *Filardûs*), parce qu'il avait servi Byzance sous Romain Diogène, avait constitué le premier état arménien après l'émigration, qui s'était étendu d'une part jusqu'à Malaṭya et Edesse et d'autre part jusqu'à la Cilicie et Antioche, qu'il gouverna au nom de l'empereur. Les Seldjoukides lui enlevèrent la plupart de ses possessions et le réduisirent à Mar'ash ([19]). Après sa mort à Mar'ash, des chefs arméniens continuèrent à se maintenir dans ces régions, composant avec les Turcs et avec Byzance, tandis que d'autre part se constituait en Cilicie une principauté arménienne, embryon du futur royaume arménien. La première croisade trouva établis dans tous ces pays des Arméniens qui aidèrent puissamment les Francs.

A quelle époque naquit Bahrâm, et quand quitta-t-il Tell Bâshir pour venir en Egypte ? C'est ce qu'il est difficile de dire.

Bahrâm étant mort de maladie en 1140, il est permis de supposer qu'il avait à cette époque dépassé la soixantaine. Par conséquent, il a pu avoir au début du XIIe siècle une vingtaine d'années si ce n'est plus, et avoir assisté à Tell Bâshir aux événements obscurs pour nous qui se déroulèrent après la mort de Philarète, qu'on peut situer avec quelque vraisemblance vers 1092 ([20]), pendant la dernière décade du XIe siècle, avant l'arrivée de la première croisade, la conquête de la région de Tell Bâshir par Baudouin de Boulogne et la formation du Comté d'Edesse. A cette époque les barons arméniens du Taurus s'efforçaient de récupérer les débris de l'héritage de Philarète, et de se maintenir dans les différentes places de cette région en louvoyant entre Byzance et les Turcs. Il n'est

(19) Voir sur ces événements, Grousset, *Hist. des Croisades*, I, p. XL sq ; Honigmann, *Die Ostgrenze des byz. Reiches*, 143-144.

(20) Cf. Adontz dans Byzantion, X (1935), p. 201.

pas douteux qu'il y a eu alors des luttes intestines entre Arméniens et l'on peut bien imaginer que l'histoire racontée par Ibn Muyassar, d'après laquelle Bahrâm aurait été victime d'un complot, frustré de la couronne qui lui revenait à Tell Bâshir, et forcé de s'expatrier, se soit déroulée à cette époque et dans ces circonstances (elle nous est d'ailleurs confirmée par une allusion claire à un bannissement qui se trouve dans un passage de Qalqashandî que nous citerons tout à l'heure). Voici ce que nous dit Ibn Muyassar : « Celui qui gouvernait les Arméniens était mort, et Bahrâm était plus digne d'occuper sa place que celui qui gouverna (ou ceux qui gouvernèrent) après lui. Mais un certain nombre d'Arméniens prirent parti contre lui, le chassèrent et en mirent un autre à leur tête. Il partit de Tell Bâshir furieux et arriva au Caire.... » (21).

Il semble d'après cette phrase peu claire que Bahrâm aurait régné un instant avant d'être victime d'un complot. Peut-être Bahrâm était-il un membre de la famille de Philarète Brachamios et à ce titre, il aurait hérité de la haine qu'avaient vouée à Philarète certains Arméniens pour qui Philarète, ancien officier de Byzance, était un renégat de sa foi et de sa nation. L'expulsion de Bahrâm devrait se placer en ce cas avant l'arrivée de la première croisade. Mais il ne serait pas impossible non plus qu'elle ait eu lieu vers l'époque où Baudouin de Boulogne conduit par l'Arménien Pakrad (Bagrat, Pancrace) s'empara de Râwendân et Tell Bâshir et donna ces places à des barons arméniens qui s'étaient attachés à sa fortune, avant de pousser plus loin vers l'est et constituer, après son adoption par l'Arménien Thoros, maître d'Edesse, le comté d'Edesse, en 1098 (22).

---

(21) Ibn Muyassar, 78, *in fine*.

(22) Voir sur ces événements Grousset, I, 53-4, 392 ; Cahen, *La Syrie du Nord*, 210, 392 ; Runciman, *A History of the Crusades*, I, 203. On pourrait être tenté d'identifier Bahrâm avec un des Arméniens compagnons de Baudouin de Boulogne, l'énigmatique Fer dont parle Albert d'Aix (RHC, Occ., IV, 351), à qui Baudouin donna Turbessel qu'il venait de prendre en 1098. On n'entend plus parler ensuite de ce Fer, et il semble, d'après la suite du récit d'Albert d'Aix, que Turbessel passe sous la domination directe de Baudouin qui en fait sa base de départ pour la traversée de l'Euphrate.

Ce serait peut-être faire remonter un peu haut la date de l'exil de Bahrâm, et conséquemment celle de son arrivée en Egypte, à moins qu'on ne suppose qu'avant de passer en Egypte, il serait resté assez longtemps en Syrie-Palestine, car si on le faisait arriver en Egypte vers 1100, il se serait écoule 35 ans avant son accession au vizirat, ce qui n'est pas à priori impossible, mais ce que ne laissent guère supposer les documents dont nous disposons.

Il est possible qu'il ait été expulsé de Tell Bâshir dans d'autres circonstances, et plus tard, par exemple après les différentes révoltes arméniennes qui se produisirent en 1112 et 1113 à l'époque où Baudouin du Bourg, successeur de Baudouin de Boulogne depuis 1100, était comte d'Edesse, et Jocelyn de Courtenay sire de Turbessel, et après le retour de ceux-ci de captivité en 1108. Les représailles exercées par l'un et l'autre durent provoquer des mouvements d'émigration. Son expulsion a pu se produire également plus tard, peut-être même sous le règne de Jocelyn II qui succéda en 1131 au comté d'Edesse à son père Jocelyn de Courtenay, et qui fixa sa résidence à Turbessel. Mais ces dernières hypothèses ne s'accorderaient que difficilement avec l'histoire racontée par Ibn Muyassar.

En tout cas, quand il arriva en Egypte, il était dans le plus complet dénuement. C'est ce que nous apprend une lettre du calife Ḥâfiẓ, qui devait par la suite le prendre comme vizir, adressée au roi de Sicile Roger II (23), avec lequel il entretenait des rapports réguliers (24) ; dans cette lettre, il expose à Roger II, qui s'était intéressé au

---

(23) Lettre conservée par Qalqashandî, *Ṣubḥ al-A'shâ*, VI, 458-463. Sur cette lettre et les différentes questions qu'elle traite en dehors de celle de Bahrâm, voir mon article *Une lettre du calife fâṭimite al-Ḥâfiẓ à Roger II de Sicile*, dans Atti del Convegno di Studi Ruggeriani (VIII. Centenario della morte di Ruggero II. Palermo 1954).

(24) Sur les raisons pour lesquelles Roger II s'est intéressé à Bahrâm, voir à la fin du présent article et l'article signalé à la note précédente. De ces rapports réguliers entre Roger et l'Egypte font foi, outre les relations commerciales de la Sicile et de l'Italie du Sud avec Alexandrie, les envois d'embassades fâṭimites en Sicile mentionnées par Ibn Muyassar sous 517/1123, p. 63 et sous 538/1143-4, p. 85, et qui avaient trait aux entreprises de Roger II contre l'Afrique du Nord à ces deux dates.

sort de Bahrâm après sa destitution en 1137, toute la carrière de Bahrâm, et quelle fut sa situation avant qu'il ne devînt vizir. « Vous savez, dit le calife (25), ce qu'il en fut de l'affaire de Bahrâm et comment il arriva dans l'empire fâṭimite — que Dieu rende sa puissance éternelle! — fugitif, banni, chassé de son pays, repoussé par sa propre patrie, rejeté par son pays, sans argent ni situation, sans famille ni amis. Notre empire lui a réservé le meilleur accueil et a fait preuve envers lui d'une bienfaisance allant au delà de tous ses vœux, il l'a comblé de faveurs que toute espérance aurait été impuissante à imaginer ; grâce à sa générosité, ses yeux se sont repus de la vue des chevaux et des serviteurs (dont il a été gratifié). Tous les jours augmentait et croissait sa fortune et ses situations (successives) comblaient son désir et son ambition.... » (26).

Il y a là peut-être une allusion aux différentes fonctions qu'exerça Bahrâm au palais dans le service privé du calife, et dont nous parle Ibn Muyassar quand il dit : « Et l'on dit qu'il s'éleva parmi les eunuques (*al-khadam*) jusqu'à devenir gouverneur d'al-Maḥalla (27). Le mot ***khâdim*** proprement serviteur, singulier de ***khadam,*** est couramment employé au sens d'eunuque et l'on sait que les officiers du service privé du calife étaient des eunuques portant le titre de *ustâdh* (maître, synonyme d'eunuque), et exerçant différentes fonctions sur lesquelles nous renseignent Qalqashandî et Maqrîzî (28). Ils pouvaient s'élever à de très hautes charges et il n'y a rien d'étonnant à ce que, dans ces conditions, Bahrâm soit devenu gouverneur de province. D'après ce passage d'Ibn Muyassar, Bahrâm aurait été eunuque. C'est fort possible, et on remarque en

---

(25) Qalqashandî, *op. cit.*, p. 460.

(26) Cf. le document conservé par Qalqashandî, VIII, 261, et dont nous parlerons plus bas, où le calife dit qu'il a fait arriver Bahrâm aux plus hautes dignités.

(27) Ibn Muyassar, 79. Maḥalla est la capitale de la province d'al-Gharbîya, un des quatre gouvernements provinciaux d'Egypte (les trois autres étant Qûṣ, la Sharqîya et Iskandarîya). Voir Qalq., III, 497-8 (cf. 409-410 et Qalqashandî-Wüstenfeld, 114), IV, 27 ; Yâqût, IV, 428. Cette province, dit Qalqashandî, était la troisième en importance et en dignité.

(28) Voir mon article *Le Cérémonial fâṭimite et le Cérémonial byzantin*, Byzantion, 1951, p. 374.

effet que nos sources ne font jamais mention d'une descendance de Bahrâm. S'il en était réellement ainsi, il serait difficile de croire à une origine princière de Bahrâm et l'histoire du complot qui l'aurait privé du trône serait une légende, qu'il aurait pu accréditer quand il fut vizir pour se donner plus de relief. Il aurait au contraire été primitivement esclave [29]. Cependant Ibn Muyassar ne présente pas la chose comme absolument sûre ; c'est un « on dit » qui l'introduit et le calife ne fait aucune allusion à cela. Quelle que soit son origine, il fut fonctionnaire de sabre et fit une carrière militaire. Il semble qu'il ait été à partir d'un moment donné chef d'un corps arménien et il est qualifié par certaines sources de *muqaddam al-Arman*, commandant des Arméniens [30]. Bien que des corps de troupes arméniens ne soient pas nommément mentionnés par Qalqashandî et Maqrîzî [31], il est certain que les vizirs d'origine arménienne qui se sont succédé depuis Badr al-Djamâlî se sont entourés de soldats arméniens et qu'ils ont favorisé l'immigration d'Arméniens à cet effet. Il est probable que le régiment des Djuyûshîya, du nom de Badr al-Djamâlî amîr al-djuyûsh, devait être composé d'Arméniens : on sait que c'est avec les troupes arméniennes qu'il commandait en Syrie qu'il vint rétablir l'ordre au Caire. Le dernier vizir arménien avant Bahrâm, Yânis, qui devint vizir après avoir été *mutawallî al-bâb* (chambellan), a donné son nom au régiment des Yânisîya qui devait être également arménien. Bahrâm a peut-être appartenu comme officier à l'un de ces corps avant de devenir « chef des troupes arméniennes ».

On retire la même impression de la lecture d'un passage de Michel le Syrien. « Il y avait alors en Egypte, dit-il, de très nombreux Arméniens qui y étaient entrés depuis le temps où ils s'étaient répandus en Cilicie et en

(29) Dans le document (voir plus bas) de Qalqashandî, XIII, 325, à Bahrâm est accolée l'épithète *ḥâfiẓî*, ce qui pourrait signifier qu'il fut esclave, puis affranchi de Ḥâfiẓ.

(30) Voir Ibn al-Qalânisî, *Ta'rîkh Dimashq*, 262.

(31) Maqr., I, 401 ; Qalq., III, 482, 508. Cf. Qalq.-Wüstenfeld, 180 ; 'Abd al-Mun'im Mâdjid (Magued), *Naẓm al-Fâṭimiyyin wa rusûmuhum fi Miṣr*, I, Le Caire, 1953, 203-204.

Syrie, c'est-à-dire depuis le temps où l'empereur Basile leur avait donné la Cappadoce en échange de l'Arménie. Ils s'étaient multipliés en Egypte et avaient même un catholicos et des évêques. Le catholicos avait un frère nommé Bahrâm ; c'est ce Bahrâm qui devint le chef des Arméniens » ([32]).

A quel moment Bahrâm devint-il préfet de la Province Occidentale du Delta (al-Gharbiyya), avec résidence à al-Maḥalla, c'est ce qu'il est impossible de préciser. En tout cas, il s'y trouvait en 529/1135 avec un corps arménien suffisamment important pour intervenir de façon décisive dans les événements qui se déroulaient alors au Caire.

Depuis quelques années, le règne du calife Ḥâfiẓ était extrêmement troublé ([33]). Ḥâfiẓ, petit-fils de Mustanṣir et cousin d'Amir, avait, à la mort de ce dernier en 524, été déclaré régent en attendant que la femme d'Amir qui était enceinte eût mis au monde un enfant qu'on espérait être un fils, mais qui fut une fille. Ḥâfiẓ fut presque immédiatement séquestré par Kutayfât, fils d'al-Afḍal, que les troupes portèrent au vizirat et qui, étant imâmite, fit prier au nom de l'imâm attendu des Duodécimains. Au bout d'un an, Ḥâfiẓ réussit à faire assassiner Kutayfât et se proclama calife. Il prit comme vizir l'émir Yânis, chambellan (*mutawallî al-bâb*) qui était Arménien d'origine comme Kutayfât, Afḍal et Badr Djamâlî, mais au bout de neuf mois, le fit emprisonner (526/1131) et ne prit plus de vizir. En 528 il déclara son fils aîné Sulaymân héritier présomptif et lui donna les fonctions de vizir. Sulaymân étant mort au bout de deux mois, ce fut son frère Ḥaydara qui devint héritier présomptif et vizir. Mais cela provoque la jalousie de son autre frère Ḥasan qui suscita une révolte militaire et une lutte entre les Djuyûshîya, qui avaient pris parti pour lui et les Rayḥânîya qui soutenaient Ḥaydara. Il réussit à prendre le pouvoir après avoir anéanti les Rayḥânîya, et le calife qui le craignait dut le nommer

(32) Michel le Syrien, trad. Chabot ; III, 240. On retrouve la mention du frère de Bahrâm, catholicos ou patriarche des Arméniens dans Ibn Muyassar, p. 80, 11.

(33) Voir sur tous ces événements Maqrîzî, II, 17-18.

héritier présomptif et vizir, mais fut réduit par lui à l'impuissance dans son propre palais. Ḥasan ayant fait massacrer un grand nombre d'émirs qui s'étaient mis en relations avec le calife, et ayant commis un grand nombre de cruelles iniquités, les troupes se révoltèrent, se massèrent sur l'esplanade Bayna 'l-Qasrayn au nombre de 10.000 hommes, réclamant la destitution de Ḥasan. Ce dernier n'ayant pour s'opposer à cette insurrection que les fantassins djuyûshites et des Ghuzz (Turcomans) pactisant avec eux, fit appel à Bahrâm et le pria de venir à son secours avec ses Arméniens (34). Mais il avait dû, avant que celui-ci n'arrivât, se réfugier au palais auprès de son père, qui s'était assuré de sa personne et en avait averti les insurgés. Ceux-ci exigèrent la mort de Ḥasan, ou la déposition du calife. Celui-ci dut céder et fit empoisonner Ḥasan : les insurgés vinrent s'assurer qu'il était bien mort.

Sur ces entrefaites, le vendredi 11 djumâdâ II 529/29 mars 1135, Bahrâm, qui avait fait diligence et qui, arrivé devant la capitale, avait dû l'assiéger pendant un jour, entrait au Caire. Dès qu'il fut en présence du calife, celui-ci, qui peut-être le connaissait déjà auparavant, se rendit compte qu'il avait devant lui un homme intelligent, brave et habile politique. Il le nomma aussitôt vizir avec les titres de Sayf al-Islâm et Tâdj ad-dawla (ou Tâdj al-mulûk) c'est-à-dire Sabre de l'Islâm et Couronne de l'Empire (ou des rois). Le premier titre sonne quelque peu étrangement, car Bahrâm était chrétien. C'était, plus qu'une victoire du calife, une victoire arménienne. Il fallait que la puissance et l'influence des Arméniens

(34) Ce détail, passé sous silence par Maqrîzî est dans Ibn Muyassar qui l'a emprunté vraisemblablement à Ibn aṭ-Ṭuwayr, *Nuzhat al-muqlatayn fi akhbâr ad-dawlatayn* (ouvrage perdu sur lequel voir Cahen, *Quelques chroniques anciennes relatives aux derniers Fâṭimides*, Bull. de l'Inst. fr. d'Arch. Or., XXXVII, 1937, p. 13 sq), car le récit de ce dernier est reproduit par Abû 'l-Maḥâsin, éd. du Caire, V, 240 sq et cette phrase s'y trouve. Elle est aussi dans Ibn Khaldûn, *'Ibar*, IV, 72-3. Mais elle a été différemment reproduite (I. Muy : il envoya un message à Bahrâm l'Arménien pour le presser (*yastaḥitthuhu*) de venir à lui avec les Arméniens ; A.M. : il envoya Bahrâm l'Arménien comme recruteur pour lui afin qu'il lui amenât les Arméniens ; I. Khald. : il envoya Bahrâm... pour rassembler les Arméniens). Il semble que la forme correcte soit celle d'Ibn Muyassar, les deux autres ont laissé tomber la préposition *ilâ* devant Bahrâm.

fussent considérables pour que Ḥasan, déjà sans doute soutenu par les Arméniens qui formaient vraisemblablement la majorité des Djuyûshites, eût fait appel encore à l'un des leurs comme le souligne expressément Ibn Muyassar. On ne se représente pas d'une manière bien précise les circonstances exactes de l'intervention de Bahrâm. Il semble qu'il y ait eu une résistance puisqu'il dut assiéger le Caire pendant un jour ; elle devait venir sans doute des insurgés qui n'ignoraient pas l'appel lancé par Ḥasan à Bahrâm. Cette résistance cessa sans doute parce qu'elle n'avait plus de raison d'être après l'annonce de la mort du fils du calife.

Il est d'ailleurs remarquable que, hors le récit d'Ibn Muyassar qui, tout au moins en ce qui concerne les circonstances de la mort de Ḥasan et l'intervention de Bahrâm, est emprunté à Ibn aṭ-Ṭuwayr, nous n'avons rien de détaillé chez les autres historiens. Ibn al-Athîr ne signale même pas l'intervention de Bahrâm et se borne à dire qu'il fut nommé vizir. Ibn Khaldûn cependant en fait état et il est probablement tributaire d'Ibn aṭ-Ṭuwayr lui aussi. Après avoir indiqué que « Ḥasan envoya Bahrâm l'Arménien pour rassembler les Arméniens et triompher grâce à eux de l'armée », sans nous avoir dit d'ailleurs que Ḥasan dut se réfugier au palais, il raconte brièvement sa mort, puis nous dit : « Lorsque Ḥasan fut mort et que Bahrâm fut parti pour rassembler les Arméniens, les troupes se réunirent, et comme Bahrâm était leur chef (*kabîrhum*), elles demandèrent au calife de le nommer vizir et il y consentit ». Il faut signaler aussi le récit de Michel le Syrien qui donne une curieuse version du rôle de Bahrâm dans l'affaire de Ḥasan : « En Egypte... régnait un roi arabe dont le fils complota contre lui et voulut le tuer pour régner. Le roi, voyant que le peuple des Tayayè suivait son fils, appela les Arméniens qui se trouvaient en Egypte à cette époque ; ils y étaient entrés depuis longtemps, depuis le temps où les Arméniens étaient montés en Syrie, ils s'étaient multipliés et avaient même un catholicos et des évêques. Ce catholicos avait un frère nommé Bahrâm. Ce Bahrâm devint le chef des Arméniens. Quand

ils furent rassemblés près du roi, ils livrèrent bataille aux Tayayè qui suivaient le fils du roi ; par leur tir, en lançant des traits, ils vainquirent les Tayayè et en tuèrent des milliers. Ils s'emparèrent aussi du fils du roi, et, avec la permission du roi, ils le massacrèrent ». Cette version est évidemment erronée, mais elle est intéressante en ce qu'elle fait état d'une part d'une résistance assez forte et d'autre part de la supériorité militaire des archers arméniens.

Voilà donc Bahrâm, émir gouverneur de la Gharbîya, devenu vizir de sabre, détenant tous les pouvoirs. Tous les précédents vizirs de sabre arméniens étaient musulmans. Comment le calife avait-il pu accepter une pareille situation ? Dans la lettre à laquelle nous avons fait allusion, il voile habilement cet état de choses : « Puis un jour, des circonstances se produisirent au cours desquelles le bon gouvernement des affaires exigea que le vizirat lui fût confié et que lui fût donnée la charge d'intermédiaire du calife (35) ». Le calife dut vaincre la résistance ouverte ou tacite des Musulmans et les conversations qu'il eut à ce sujet, rapportées par Ibn Muyassar, sont assez curieuses. Il consulta en effet des hommes de confiance avant de prendre sa décision et personne ne lui conseilla d'agir ainsi. On lui fit valoir que d'abord Bahrâm était chrétien, qu'en second lieu une des attributions du vizir était, aux fêtes musulmanes, de monter sur la chaire avec l'imâm afin de « *boutonner la muzarra* », c'est-à-dire de refermer sur lui cette sorte de gaîne ou de housse munie de boutonnières et de boutons qui devait marquer la séparation entre l'imâm et ses sujets pendant qu'il faisait la *khoṭba*, qu'en troisième lieu, depuis qu'existait le vizirat de sabre, les cadis n'étaient que les délégués du vizir (36), ses *nâ'ib* (37), et que dans les documents officiels qu'ils envoyaient aux provinces, dans les contrats de mariage,

---

(35) *Sifâra* ici simplement pour rimer avec *wizâra*

(36) Badr al-Djamâlî, vizir de sabre, dans ses titres, a celui de *kâfil quḍât al-muslimîn* : Maqr., I, 440, 9. Cf. 882, 16 : *fa-ṣârat al-quḍât wa'd-du'ât wa-sâ'ir al-mustakhdimîn min taḥt yadih.*

(37) Maqr., I, 403 ; Qalq., III, 486-7.

ils mentionnaient cette délégation. Or il s'agissait là de choses purement musulmanes où il était inimaginable qu'un Chrétien intervînt. Le calife ne se laissa pourtant pas détourner de sa décision pour cela et eut ce mot admirable : « Si nous, nous l'acceptons comme vizir, qui pourra bien s'opposer à nous puisqu'il sera vizir de sabre ? ». Néanmoins, il imagina un moyen de tourner la difficulté tout en restant fidèle à la coutume et au droit : « Pour ce qui est de monter au *minbar*, il sera remplacé par le grand cadi, et en ce qui concerne sa mention dans les actes juridiques, il n'y en a pas besoin et on fera comme il était d'usage avant l'*Amîr al-djuyûsh* (c'est-à-dire avant Badr al-Djamâlî) » ([38]). Il le nomma donc vizir, mais cela fut désapprouvé par tous les Musulmans.

Les institutions et le cérémonial étaient chez les Fâṭimides quelque chose de bien réglé et de rigide, à quoi on n'osait pas toucher directement. Lorsque le calife prononçait une *khoṭba* du haut de la chaire, il y avait un cérémonial précis où le rôle du vizir était important. Lors des cérémonies des vendredis de ramaḍân, où la *khoṭba* comme chaque vendredi, avait lieu avant la prière, et qui se déroulaient alternativement dans les trois mosquées al-Anwar (ou de Ḥâkim), al-Azhar et de 'Amr, on dressait sur des lances, au haut de la chaire, sous la coupole de celle-ci, une sorte de tente où devait prendre place le calife. Cet emplacement était d'abord encensé à trois reprises par le grand cadi. Le calife, à son arrivée, était salué par le grand cadi, puis conduit, encadré par les eunuques *muḥannak* (c'est-à-dire à turban noué sous le menton) et suivi par le vizir jusqu'à la chaire. Il y montait, s'asseyait et faisait signe au vizir resté en bas de la chaire, le visage tourné vers le calife, de monter jusqu'à lui. Arrivé près du calife, le vizir lui baisait pieds et mains ostensiblement de façon à être vu de la foule, puis il refermait sur lui en les boutonnant les deux pans de la tente, qui devenait comme un palanquin (*hawdadj*), puis descendait faisant toujours face au calife et se tenait au

(38) Cf. I. Khald., IV, 73 : *istathnâ 'alayhi ash-shar'iya.*

bas de la chaire. Après la *khoṭba,* le vizir remontait pour déboutonner la tente. Lorsqu'il n'y avait pas de vizir de sabre, c'était le grand cadi qui était chargé de fermer et de rouvrir la tente (39). C'est cette sorte de guérite de toile qui est appelée *muzarra* (de *zirr,* bouton, *zarra,* boutonner) par Ibn Muyassar (40). Lors de la *khoṭba* de la Fête de la Rupture du Jeûne, qui avait lieu au Muṣallâ, en plein air, après la prière, et pour laquelle nous avons une description d'Ibn al-Ma'mûn, fils du vizir de Amir, Ma'mûn Baṭâ'iḥî (515-519/1122-1125) et une autre d'Ibn aṭ-Ṭuwayr, il n'y avait pas de *muzarra,* à proprement parler, mais deux drapeaux, suspendus au dais recouvrant le sommet de la chaire, en tenaient lieu (41). Le cérémonial était encore plus compliqué, car un certain nombre de personnages se tenaient sur la chaire ou ses degrés pendant la *khoṭba* du calife. Le sommet de la chaire avait été encensé, comme lors de cérémonies du ramadân ; une fois le calife arrivé au sommet, il faisait signe au vizir qui montait jusqu'à lui et le saluait comme il a été dit plus haut, puis se mettait à la droite du calife. Le vizir appelait ensuite le grand cadi qui montait jusqu'à la septième marche et lisait les noms des dignitaires appelés à se tenir sur le *minbar* (chaire), chacun à la marche qui lui avait été désignée, à droite ou à gauche. Après quoi, le vizir donnait un ordre et chacun des personnages prenait un pan du drapeau qui pendait de son côté et voilait le calife ainsi que lui-même. C'est alors seulement que le calife prononçait son allocution. Une fois la *khoṭba* terminée, tous rejetaient hors du *minbar* le drapeau qu'ils tenaient et descendaient à reculons dans le même ordre qu'ils étaient montés. Il en était de même lors de la Prière de la Fête des Sacrifices. Primitivement, nous dit Ibn al-Ma'mûn, le vizir ne montait qu'après que le grand cadi, appelé le premier par le calife,

---

(39) Qalq., III, 510 ; Maqr., II, 281.

(40) P. 79. Ce mot désigne aussi une sorte de portefeuille ou de serviette où l'on réunit les actes à présenter au prince à l'époque ayyoubite. Voir Quatremère, *Mamelouks,* I/1, p. 220, note. C'est probablement une contraction de *muzarrara.*

(41) Qalq., III, 513 ; Maqr., I, 454, 18, 455, 32. Déjà dès l'époque de Mu'izz au rapport d'Ibn Zûlâq (Maqr., I, 451, 20) le calife était voilé aux yeux de la foule pendant sa *khoṭba,* par deux rideaux.

avait lu les noms des élus, mais cet ordre avait été changé pour le vizir Ma'mûn. Dans la prière de chacune de ces cérémonies, dirigée par le calife, le vizir et le grand cadi se plaçaient immédiatement derrière lui.

Ainsi donc, il y avait toute une série d'actes religieux auxquels un vizir chrétien, fût-il vizir de sabre, ne pouvait prendre part ; l'absence du vizir dans le cérémonial des fêtes religieuses et son remplacement par le grand cadi devaient être particulièrement ressentis par l'entourage du calife comme une profonde atteinte à la pompe majestueuse des grandes fêtes fâṭimites à laquelle était habitué le peuple d'Egypte. Ce n'était évidemment qu'une question de forme, mais l'impuissance de la dynastie, obligée d'avoir recours à un vizir chrétien s'étalait ainsi aux yeux de tous. A côté de cela, l'absence de la mention du vizir dans les actes judiciaires, tout en ayant une importance protocolaire, était beaucoup moins sensible.

Une fois en possession du pouvoir, Bahrâm n'hésita pas à faire une politique personnelle, arménienne et chrétienne qui devait finalement amener sa chute. « Lorsque Bahrâm eut affermi sa situation de vizir, il demanda à Ḥâfiż qu'il lui permît de faire venir ses frères et ses gens. Il le lui permit et il les fit venir de Tell Bashîr et du pays des Arméniens, au point qu'il vint en Egypte environ 30.000 Arméniens. Ils devinrent arrogants avec les Musulmans et ceux-ci souffrirent beaucoup d'iniquités de la part des Chrétiens. De son temps on construisit de nombreux couvents et églises, au point que chaque *ra'îs* arménien faisait construire une église pour lui. Les Egyptiens craignirent qu'ils ne changeâssent la religion de l'Islâm, et les plaintes contre lui et ses gens se multiplièrent. Le frère de Bahrâm, appelé Basâk (arm. Vaśsâk) fut nommé préfet de Qûṣ (42), il commit de grandes injustices à l'égard de la population de Qûṣ et s'empara des biens des habitants

(42) En 529 : Maqr., I, 205, 31. C'est également le nom des Arméniens qui, sous le règne de Léon VI, occupèrent pour la défendre contre les Arabes la *région frontière à l'ouest de Mélitène* : Constantin Porph., *De adm. imp.*, 227. Cf. Honigmann, *Die Ostgrenze...*, p. 65 ; H. Grégoire, dans Byzantion, 1937, p. 84.

qu'il opprima » [43]. Tel est le récit que nous fait Ibn Muyassar, de son action comme vizir. Ibn al-Athîr [44] nous dit aussi que Bahrâm donna des fonctions d'autorité à des Arméniens qui opprimèrent et humilièrent les Musulmans, Ibn Żâfir [45], qu'il remplit l'administration d'Arméniens et éloigna les Musulmans ; Maqrîzî se borne à dire que les Chrétiens causèrent alors beaucoup de torts aux Musulmans [46].

La lettre du calife à Roger II nous dit à peu près la même chose en des termes plus imagés : « Alors son imagination lui suggéra des idées que l'insolence revêtait d'ornements et enjolivait, que le Démon forgeait et embellissait. Il manifesta (des sentiments) dont les signes étaient clairs et les preuves et les marques bien nettes. Il fit venir des gens de sa lignée et de sa famille, de sa race et de sa tribu, au moyen d'une correspondance secrète avec des caractères d'écriture arménienne sur lesquels on trébuchait. Ils arrivèrent les uns après les autres, jusqu'au jour où ils furent réunis au nombre de 20.000 hommes, fantassins et cavaliers. Parmi eux se trouvaient les deux fils de son frère et d'autres gens de sa famillé. Ils lui firent des suggestions séduisantes et le poussèrent à des actes qui provoquèrent contre lui la répulsion et l'aversion, ils fortifièrent en lui une résolution qui amena le trouble dans la situation et le désordre dans les affaires » [47].

Un des représentants les plus marquants de l'opposition à la politique de Bahrâm fut l'émir Riḍwân [48] qui était chambellan du fils du calife. Bahrâm ne tarda pas à se débarrasser de ce gêneur, et dès la fin de radjab 529 (milieu de mai 1135), il le faisait partir du Caire et l'envoyait au gouvernement de la place d'Ascalon en Palestine qui restait entre les mains des Egyptiens [49]. Mais cet

(43) I. Muyassar, 79.

(44) Livre X, sous 531.

(45) Dans Wüstenfeld, *Geschichte der Fatimiden - Chalifen*, 307.

(46) I, 357.

(47) Qalq., VI, 461.

(48) Il avait été auparavant un des artisans de la nomination de Kutayfât au vizirat : I. Khaldûn, IV, 73.

(49) Elle ne devait tomber aux mains des Francs qu'en 548/1153.

éloignement s'avéra néfaste pour la politique arménienne de Bahrâm. De son poste frontière, par où devaient passer les immigrants venus du nord et de l'est, Riḍwân fit tout ce qu'il put pour entraver l'immigration arménienne dont Bahrâm avait besoin. Des groupes importants d'Arméniens arrivaient sans cesse par mer, qui voulaient entrer en Egypte ; Riḍwân les molestait et en renvoyait un certain nombre dans leur pays. Bahrâm décida alors de rappeler Riḍwân en Egypte. Comme les Musulmans lui manifestaient leur reconnaissance pour avoir empêché les Arméniens d'entrer en Egypte, Bahrâm résolut de l'éloigner de la cour et le nomma à la préfecture que lui-même avait occupée avant d'accéder au vizirat, celle de la région occidentale du Delta, al-Gharbîya (ṣafar 531/novembre 1136) [50]. Il faut croire que Riḍwân était puissant et avait de nombreux appuis dans l'armée pour que Bahrâm l'ait ainsi ménagé.

Les émirs mécontents de la politique de Bahrâm se mirent en relations avec Riḍwân et lui écrivirent pour le presser de venir au Caire afin de les débarrasser de Bahrâm. Riḍwân fit alors une vive propagande, en se plaçant sur le terrain religieux, contre Bahrâm. Il débuta par une khoṭba à la mosquée de Sakbâ [51], centre important de la Gharbîya, dans laquelle il appelait à la guerre sainte. Il rassembla des Arabes bédouins et autres et eut bientôt une troupe d'environ 30.000 cavaliers avec laquelle il marcha contre le Caire pour y combattre Bahrâm [52].

Ce n'est pas ainsi évidemment que le calife présente les choses dans sa lettre à Roger II. Ce serait de lui que serait venue l'initiative. Emu de l'irritation provoquée dans l'armée par la politique de Bahrâm, « il eut la certitude, dit-il, que négliger de prendre des mesures amènerait une situation à laquelle il serait difficile de porter remède ; il fit donc écrire à son partisan et ami sincère,

---

(50) I. Muyassar, 79-80.

(51) Yâqût, III, 51.

(52) La lettre du calife à Roger II signale également cette activité de Riḍwân, notamment ses sermons (*djama'a 'n-nâs wa-qâma khaṭiban fihim*, p. 461, 6 af).

élevé dans le giron du califat, que son mérite appelait aux plus hauts degrés de dignité, que sa valeur personnelle innée et acquise désignait pour le commandement, à qui revenait à l'exclusion de tout autre la direction des affaires de l'Etat, le seigneur puissant et noble (*as-sayyid al-adjall al-afḍal*) pour lors préfet du District Occidental. Les lettres de l'Emir des Croyants lui arrivèrent, lui faisant connaître la situation difficile, et lui demandant de porter remède au danger qu'elle faisait courir à l'Etat. Il répondit à cet appel.... » (53).

Cette lettre, écrite pendant le vizirat de Riḍwân au nom du calife, attribue à ce dernier le mérite d'avoir appelé à son secours l'homme qui devait succéder à Bahrâm. Mais il semble bien que le calife ne fut pour rien dans l'affaire et qu'il se borna à reconnaître le fait accompli. Il ne paraît pas qu'il ait été particulièrement choqué de la politique de Bahrâm pour lequel, comme on verra, il conserva une grande estime.

Bahrâm se porta au-devant de l'armée de son rival. Celui-ci employa une ruse classique dans l'histoire de l'Islâm. Il fit élever des Corans à la pointe des lances et comme les troupes de Bahrâm comprenaient non seulement des Arméniens, mais aussi des Musulmans, ceux-ci abandonnèrent Bahrâm et passèrent à Riḍwân. Ils avaient d'ailleurs déjà été gagnés par ce dernier et cette volte-face était le résultat de tractations secrètes. Bahrâm, se voyant en état d'infériorité, avertit le calife qui, redoutant les conséquences que pourrait avoir la continuation de la lutte dans ces conditions, lui envoya l'ordre de se rendre dans le district de Qûṣ et d'y rester auprès de son frère en attendant qu'il eût pris une décision (54). Bahrâm ren-

---

(53) Suivant des allusions à l'action de Riḍwân, secondée par le ciel, et au caractère religieux de son soulèvement dirigé contre ce qui est répréhensible (*al-amr al-munkar*); le rassemblement des Musulmans qui le suivirent est comparé au rassemblement du Jugement dernier, etc...

(54) On ne trouve rien de ce que dit Ibn Muyassar dans la lettre du calife. Selon celle-ci, devant le rassemblement de Riḍwân, Bahrâm n'eut d'autre ressource que de fuir. La direction même de sa fuite n'est pas indiquée. Le calife dit après cela que le « vizirat de l'Emir des Croyants fut remis à ce Seigneur illustre et noble qu'il (le vizirat) n'avait cessé de désirer et de demander ». Suit un long éloge de Riḍwân.

tra alors au Caire et partit pour Qûṣ avec les troupes arméniennes qui lui étaient fidèles, ne prenant avec lui que de légers bagages, le 11 djumâdâ I 531/4 février 1137. Il envoya des navires par le Nil, dans la même direction. Cependant Riḍwân entrait au Caire et se livrait à de terribles représailles sur le quartier arménien de la Ḥusayniyya (55) en dehors de la Porte des Victoires. L'Eglise az-Zuhrî (56) fut pillée et la tombe du Patriarche arménien frère de Bahrâm (57). Le Chambellan de Bahrâm fut emprisonné et ne fut libéré qu'en 532/1137-8. Dès 531/1137, Riḍwân remplaça par des Musulmans tous les fonctionnaires chrétiens, et en 532 il sévissait encore contre des Chrétiens amis de Bahrâm, confisquant les biens des uns, faisant exécuter ou disparaître les autres (58).

La nouvelle de la victoire de Riḍwân et de la fuite de Bahrâm se répandit très rapidement et arriva à Qûṣ avant lui. Les Musulmans de Qûṣ s'insurgèrent contre Vassâk, le tuèrent (59), mutilèrent son cadavre et le jetèrent sur un tas d'ordures avec un chien attaché à son pied (60). Deux jours après cet événement, Bahrâm arrivait avec une petite troupe de ses proches et soldats

---

(55) Les termes employés (*'ammarûhâ manâzil li 's-suknâ*) laisse entendre que les Arméniens y possédaient des maisons de rapport. La colonie arménienne était nombreuse en Egypte dès le XIe siècle (cf. Adentz, *Notes arméno-byzantines*, Byzantion, X (1935), p. 202 : consécration d'un catholicos pour les Arméniens d'Egypte en 1081).

(56) Sur cette église, voir Maqr., II, 512 ; Abû Ṣâliḥ, 12 sq. Elle était près de al-Qanâṭir as-saba', sur le bord du Khalidj gharbî, à l'ouest d'al-Lûq. Elle fut détruite à l'époque du Mamelouk Malik Nâṣir b. Qala'ûn.

(57) Evidemment le même que le Catholicos dont parle Michel le Syrien.

(58) I. Muyassar, 82.

(59) Selon Ibn al-Qalânîsî, p. 262, ce serait la nouvelle de la mort de son frère qui aurait amené une rébellion de Bahrâm contre le calife, car cet auteur, évidemment mal renseigné sur l'Egypte, croit que Bahrâm assiégea le calife dans son palais et qu'il s'enfuit parce qu'il fut abandonné par ses troupes.

(60) Même détail dans Maqr., I, 205, sous Munyat an-Nâsik (à corriger en Bâsik pour Basak, Vasak), dans le district d'al-Iṭfîḥîya, village fondé par Vasâk, comme le dit d'ailleurs I. Muyassar, p. 80. Cf. G. Wiet, dans JA, 1921, p. 114. Vasâk est nommé dans Abû Ṣâliḥ, p. 14, qui l'appelle al-Yâsâl, à propos de ses générosités au monastère melkite d'al-Quṣayr précédemment détruit par Ḥâkim (cf. Maqrîzî, II, 502).

fidèles ([61]). Voyant le traitement infligé à son frère, il massacra une partie de la population de Qûṣ, pilla la ville et se dirigea vers Aswân. Selon Ibn Żâfir, le commandant de la garnison d'Aswân, appelé Kanz ad-dawla, ne lui permit pas d'entrer. Selon Ibn al-Athîr, il y eut une bataille dans laquelle les Noirs du gouverneur d'Aswân massacrèrent beaucoup d'Arméniens. Ibn Muyassar nous dit simplement qu'il s'établit en dehors de la ville au lieu dit « les Monastères Blancs » ([62]), en un endroit fortifié.

Cependant Riḍwân, qui avait été proclamé vizir le jour même de la fuite de Bahrâm, avait envoyé contre celui-ci une troupe commandée par son frère Nâṣir ad-dîn ([63]). A cet endroit de son récit, Ibn Muyassar n'est pas très précis et semble avoir fait état de traditions différentes qu'il n'a pas amalgamées et qui étaient incomplètes. Après nous avoir parlé de l'installation de Bahrâm aux « Monastères Blancs » et dit que, là, un certain nombre de ses gens l'abandonnèrent et retournèrent dans leur pays, puis mentionné l'envoi contre lui de Nâṣir ad-dîn, il ajoute : « Il marcha vers les monastères. Mais la situation s'arrangea sans combat et il fut convenu que Bahrâm resterait là. La troupe qui était avec Bahrâm revint au Caire et de là rentra dans son pays (c'est-à-dire sans doute le pays arménien) ».

Il est certain que c'est après des tractations avec le frère de Riḍwân et une demande d'*amân* au calife que Bahrâm obtint de rester dans un des Monastères près d'Aswân. Ibn al-Athîr et Ibn Żâfir sont d'accord au sujet de cette demande d'amân, mais commettent des erreurs sur ce qui se passa ensuite. La lettre du calife à Roger II ainsi que deux autres documents conservés par Qalqashandî, puis la suite du récit d'Ibn Muyassar, nous permettent de retracer la destinée de Bahrâm depuis sa fuite du Caire jusqu'à sa mort en 1140.

---

(61) 2.000 Arméniens, dit Ibn Żâfir (Wüstenfeld, *loc. cit.*).

(62) Comme il existe un « Monastère Blanc » près d'Ikhmim (A. Ṣâliḥ, 104-106, al-'Omarî, *Masâlik al-Abṣâr*, I, 374-5, Maqr., II, 507 ; Yâqût, II, 641, dit simplement : en Haute Egypte), cela a induit Abû Ṣâliḥ en erreur et lui a fait penser que c'est dans le monastère près d'Ikhmîm que se rendit Bahrâm et qu'il devint moine. Cf. Wiet, *loc. cit.*

(63) Ibrâhîm (I Żâfir).

« Quand Bahrâm eut mis tout son zèle à fuir et les troupes victorieuses toute leur ardeur à le rejoindre, quand les voies furent étroites pour lui et qu'il fut certain qu'il périrait en quelque endroit qu'il irait, il eut recours aux sentiments nobles et généreux de notre gouvernement et demanda pour lui la sécurité contre ce qui pourrait causer sa perte. Il fut enveloppé de miséricorde, un sauf-conduit lui fut accordé et la faveur lui fut rendue. Il se mit en rapports avec les troupes victorieuses et un sort heureux lui revint, après qu'il eut été lésé dans les chances abondantes qu'il possédait » [64].

Voici maintenant l'essentiel de la lettre adressée par le calife à Bahrâm alors qu'il se trouvait en route pour la Haute-Egypte, semble-t-il. Elle est dans Qalqashandî [65] parmi les lettres envoyées par les souverains « à ceux qui ont rompu le pacte et sont entrés en rébellion », avec un préambule indiquant que, après la victoire de Riḍwân et la fuite de Bahrâm en Haute-Egypte [66], « en rupture de pacte », ce dernier avait écrit au calife pour lui demander de lui donner ses gens et la troupe des Arméniens qui étaient avec lui dans l'ensemble de l'armée d'Egypte, « manifestant des sentiments d'obéissance et le désir de se retirer du monde, et de se consacrer dans un couvent à l'adoration de Dieu, par *ruse et artifice* ». Dans l'adresse, le calife donne à Bahrâm tous les titres qu'on lui donnait auparavant, sauf naturellement celui de vizir : émir, commandant, aidé de Dieu, victorieux, gloire et soleil du califat, couronne et règle de l'empire, honneur des émirs, cheikh et pilier de la dynastie, possesseur des deux gloires (civile et militaire), élu de l'Emir des Croyants. Il le remercie des sentiments d'obéissance, de dévouement et de reconnaissance dont il fait preuve et qui conviennent pour quelqu'un que la dynastie a élevé au pinacle. Puis il répond aux remarques qu'avait dû lui faire Bahrâm

(64) Qalq., VI, 462-3.

(65) VIII, 260-262.

(66) Le texte dit par erreur *ilâ 'sh-Shâm*. Peut-être y a-t-il confusion avec la fuite de Riḍwân plus tard, car il partit pour la Syrie quand il dut quitter le vizirat.

pour avoir été privé du vizirat et avoir perdu la confiance que lui témoignait jusque là le calife, et explique que ses sentiments n'ont pas changé à son égard, mais qu'il a dû tenir compte de l'irritation provoquée chez les Musulmans par la politique de Bahrâm et de leur crainte qu'il ne fût porté atteinte à l'Islâm (67). Le calife refuse d'accéder à la demande de lui envoyer les Arméniens de son corps (*min ṭâ'ifatika*), qui sont à la cour (*bi 'l-Bâb*), car les Musulmans ne le permettraient pas. Bahrâm est dans l'alternative suivante : ou bien il restera attaché aux biens de ce monde, et l'Emir des Croyants lui donne le choix entre trois préfectures, celle de Qûṣ, celle d'Ikhmîm ou celle d'Asyûṭ, dans l'une ou l'autre desquelles il ne devra avoir avec lui que cinquante ou soixante cavaliers et devra renvoyer le reste de ses soldats au Caire où ils continueront à être traités comme auparavant en ce qui concerne leurs obligations et les revenus des fiefs dont ils jouissent, « car ce sont les esclaves de la dynastie, disposant de sa générosité, et la plupart sont nés et ont grandi sous son ombre », ou bien il entrera dans l'état pour lequel il n'a cessé de manifester son choix et sa prédilection (68), c'est-à-dire celui d'un moine retiré du monde, vivant dans un couvent et se consacrant à la dévotion (*min at-takhallî 'an ad-dunyâ wa-luzûm aḥad ad-diyâra wa'l-inqiṭâ' ilâ 'l-'ibâda*), auquel cas il pourra choisir le village qu'il voudra où se trouve un couvent, qui sera exempté de toute imposition et lui sera attribué en fief. S'il refuse l'une ou l'autre de ces solutions, qu'il sache avec certitude que tous les Musulmans marcheront contre lui, car ils considéreront que c'est pour eux un devoir religieux. En terminant, le calife lui demande de réfléchir et de lui faire connaître sa décision.

Il paraît donc qu'à ce moment-là, conformément à ce que, selon Ibn Muyassar, le calife lui avait dit en lui conseillant de partir pour la Haute-Egypte, Bahrâm atten-

(67) Ceux qui ont pris l'initiative de la révolte contre Bahrâm sont appelés Orientaux (*ahl al-mashriq*). Il s'agit probablement là des éléments de l'armée qui ne sont ni des Noirs, ni des Magrébins, etc...

(68) Il semble donc que, déjà auparavant, Bahrâm avait fait connaître au calife son désir de se faire moine.

dait une décision du calife à son égard et n'avait encore pris aucune résolution. C'est probablement après avoir reçu cette lettre, aussi après avoir connu les dispositions dans lesquelles la population de Haute-Egypte était vis-à-vis de lui, et avoir pris contact avec le chef de l'armée envoyée contre lui, que Bahrâm se décida à demander l'amân et à se retirer dans un couvent près d'Aswân.

La demande d'amân est manifestement prouvée par la lettre du calife à Roger II, dont les termes ont été cités plus haut, et par deux autres documents conservés par Qalqashandî et qui sont deux lettres d'amân, l'une pour Bahrâm lui-même, l'autre pour ses proches (69). Le préambule qui introduit la première est d'ailleurs erroné : « C'est ainsi (70) qu'al-Ḥâfiẓ.... fit écrire une lettre d'amân pour Bahrâm quand il eut été destitué du vizirat, qu'il s'enfuit aux pays des Arméniens (sic) (71), et qu'il écrivit au calife pour lui manifester sa soumission et lui demander de lui envoyer ses proches ». Les derniers mots semblent se rapporter à la lettre qu'avait écrite Bahrâm au calife et à laquelle Ḥâfiẓ répondit par le document analysé plus haut, mais qui n'était pas à proprement parler une demande d'amân. Les titres donnés à Bahrâm sont les mêmes que plus haut, mais il faut noter qu'il est appelé Bahrâm al-Ḥâfiẓî, épithète qui peut signifier seulement qu'il fut au service de Ḥâfiẓ, mais pourrait aussi s'interpréter affranchi de Ḥâfiẓ. L'amân est donné au nom du Prophète, d''Alî et du calife lui-même. Il lui garantit la sécurité pour lui-même et ses biens, et pour sa famille, l'assure qu'il ne lui sera fait aucun mal, qu'il ne sera jamais fait contre lui aucune tentative homicide et qu'il sera toujours objet de bienfaits, de distinctions, d'honneur et de protection, tant qu'il restera fidèle et obéissant à la dynastie.

---

(69) XIII, 325-6.

(70) C'est-à-dire avec la formule *hâdhâ amân* au début de la lettre.

(71) Nous avons déjà vu plus haut une erreur analogue. Celle-ci peut avoir été provoquée par le fait que Bahrâm demandait la liberté pour ses proches de retourner dans le pays des Arméniens.

La seconde lettre est un sauf-conduit pour les proches parents de Bahrâm, Basile et Zarqâ — qui sont sans doute les deux neveux dont parle la lettre du calife à Roger [72], à moins qu'il ne s'agisse de ses frères mentionnés par Ibn Muyassar [73] —, pour leur neveu (fils de leur sœur), et pour tous ceux qui sont rattachés à eux ou dépendent d'eux. La lettre leur rappelle les bienfaits dont ils ont été l'objet quand ils sont venus en Egypte se mettre sous la protection de la dynastie et qu'ils ont été dotés des moyens de vivre et de fiefs. Ils ont manifesté le désir de retourner dans leur pays et de retrouver ceux qu'ils avaient laissés. Ils sont partis de la résidence du calife (*min al-Bâb*) dans la crainte. Le calife leur accorde un sauf-conduit pour eux-mêmes, pour leurs familles et leurs biens de toute sorte et leur promet qu'il ne leur sera fait aucun tort ni aucun mal. Rien ne sera changé à leur situation, à leurs moyens de vivre, à leurs fiefs, etc., s'ils désirent rester à l'ombre de la dynastie, mais s'ils préfèrent retourner dans leur pays dès que le voyage par mer sera possible (*'indu infitâḥ al-baḥr*) [74], ils seront jusque là assurés de la même sécurité.

Nos sources ne nous disent pas si les parents de Bahrâm quittèrent l'Egypte. Quant à Bahrâm il resta au monastère qu'il avait choisi près d'Aswân dans les conditions indiquées dans la lettre que le calife lui adressait. La plupart des historiens se figurent que, une fois que Bahrâm eut reçu l'amân du calife, il revint au Caire ; il fut, selon Ibn al-Athîr, emprisonné au palais et ne fut libéré que lorsqu'il se fut fait moine ; selon Ibn Ẓâfir, il s'échappa du palais déguisé en moine ; d'après Ibn al-Qalânisî, il resta chez lui après son pardon, repentant et craintif. Mais Ibn Muyassar et Abû Ṣâliḥ sont de suffisants garants de sa vie monastique en Haute-Egypte dont nous

(72) Qalq., VI, 461. Je ne sais quel est le nom arménien qui se cache derrière Zarqâ, qui est vraisemblablement déformé.

(73) P. 79.

(74) Ceci, comme l'affaire du bateau arrivé à Ascalon à l'époque où Riḍwân en était gouverneur, nous montre que les relations entre l'Egypte et le pays des Arméniens avaient lieu surtout par mer.

ne savons d'ailleurs rien (75). Il y passa le reste de l'année 531, toute l'année 532, et une partie de l'année 533. Au dire d'Abû Ṣâlih, il tomba malade, et le calife le fît revenir au palais en ramaḍân de cette année-là (2-30 mai 1139). Ce ne fut pas seulement à raison de cette maladie. Ḥâfiẓ avait toujours eu beaucoup d'estime pour Bahrâm et c'est certainement à son corps défendant qu'il avait dû se débarrasser de lui. Il y avait encore une autre raison. Riḍwân n'avait pas tardé à viser au pouvoir absolu, le titre d'al-Malik al-Afḍal qu'il se donna (76), inaugurant ainsi la série des vizirs fâṭimites qui portèrent ce titre et le léguèrent à Shirkûh et Saladin, d'où il passa à tous les Ayyoubides et aux Mamelouks, le montre suffisamment. Il contestait ouvertement le principe même sur lequel s'appuyait la dynastie fâṭimite, celui de la légitimité ismaïlienne. Kutayfât avait été imâmite, Riḍwân était sunnite et shâfi'ite. De plus il voulut séquestrer le calife. Aussi celui-ci réagit-il et c'est pour faire pièce à Riḍwân qu'il fit venir Bahrâm au Caire et lui donna un appartement au palais, en le traitant avec honneur. Puis il excita les troupes contre Riḍwân et une insurrection éclata. Riḍwân dut demander au calife de le recueillir au palais. Mais celui-ci refusa, et le mois suivant, en juin 1139, Riḍwân s'enfuyait en Syrie. Néanmoins Ḥâfiẓ ne reprit pas Bahrâm comme vizir, mais il le consultait et put ainsi se passer de vizir (77).

Le 24 rabi' II 535/7 décembre 1140, Bahrâm mourait au palais. Le récit d'Ibn Muyassar nous montre bien quels étaient les sentiments du calife pour son ex-vizir chrétien et arménien. « Quand Bahrâm mourut, Ḥâfiẓ en éprouva

---

(75) Nous ne savons à quel moment, (si l'histoire rapportée par Abû Ṣâliḥ, p. 12, est vraie) Bahrâm fit enterrer dans la grande église d'al-Bustân une somme d'argent que plus tard essaya de retrouver un soi-disant ami de Bahrâm.

(76) Maqrîzî, I, 440 ; Soyûṭî, *Ḥusn al-Muḥâdara*, éd. 1321, II, 131.

(77) I. Muyassar, 83. Riḍwân revint quelques mois après avec des Turcs, mais ne put prendre le pouvoir, dut fuir en Haute-Egypte où, vaincu par l'armée envoyée contre lui, il fut ramené au Caire et emprisonné au palais (octobre 1139). Les quelques similitudes que l'on relève entre le cas de Riḍwân et celui de Bahrâm semblent avoir été la cause des confusions de certains historiens.

une profonde tristesse ; dans tout le palais son abattement fut manifeste ; il ordonna de fermer les bureaux et de ne pas les rouvrir de trois jours ; il fit venir le Patriarche des Melkites du Vieux-Caire et lui ordonna de préparer l'ensevelissement du défunt. Bahrâm fut emporté à l'heure de la prière du milieu du jour dans un cercueil recouvert de brocart, entouré de Chrétiens qui faisaient des fumigations d'encens, de gomme indienne et d'aloès. Tout le monde suivait la dépouille à pied et aucun des grands de l'époque ne s'abstint d'assister au cortège. Le calife sortit derrière le cercueil, monté sur une mule, coiffé d'un turban vert et revêtu d'un costume vert, sans *taylasân* (voile de tête). Pendant toute la marche du cortège, les prêtres psalmodiaient à haute voix l'Evangile, le calife suivant ainsi jusqu'au Monastère du Fossé hors du Caire (78). Ḥâfiẓ descendit ensuite de sa mule, s'assit sur le bord de la tombe et pleura à chaudes larmes » (79). Ce geste est tout à l'honneur de Ḥâfiẓ. On comprend qu'un tel libéralisme et une telle sympathie pour les Chrétiens ait pu offusquer des Musulmans rigoristes qui ont toujours accusé les Fâṭimides de favoriser les Chrétiens (80).

Ainsi finit ce vizir arménien, resté chrétien, frère d'un catholicos arménien, peut-être de grande famille arménienne, forcé par les malheurs de la nouvelle patrie que les Arméniens s'étaient créée dans la région du Taurus et de l'Euphrate, à venir chercher fortune en Egypte. Son renom ne s'est pas borné à l'Egypte, car il était connu chez les Francs en Palestine et chez les Normands en Sicile.

C'est grâce à lui en effet que fut libéré des prisons d'Egypte un chevalier franc appelé Gonfré (c'est-à-dire Godefroy), qui a été identifié avec le croisé lorrain Godefroy de Ascha, originaire des environs de Maestricht, parent de Godefroy de Bouillon et frère de Henry de

(78) Maqrîzî, II, 507.

(79) Ibn Muyassar, 84. On sait d'après Abû Ṣâlih p. 129, que Ḥâfiẓ aimait à fréquenter les couvents comme son prédécesseur Āmir. Sur ses relations avec le Patriarche arménien, voir p. 4 sq.

(80) Ainsi Ibn Taymiyya, cité par M. Schreiner, *Contribution à l'histoire des Juifs en Egypte*. Rev. des Et. Juives 31 (1895), p. 215.

Ascha qui mourut de la peste à Turbessel (81). Il avait été capturé avec 300 de ses compagnons par les Egyptiens vers 1103-1104 et, à l'époque où Bahrâm était vizir, il était en captivité depuis plus de trente ans. Par suite de circonstances qu'il serait trop long de raconter, l'évêque arménien de Jérusalem, qui se rendait au Caire afin de recueillir des fonds pour sa communauté auprès de la florissante colonie arménienne du Caire, fut chargé par les Syriens jacobites, intéressés à faire libérer ce seigneur, de faire des démarches pour obtenir sa libération. Une fois arrivé en Egypte, il se mit en relations avec les Arméniens. « Quand le chef des Arméniens vit le religieux, il se réjouit beaucoup, et, comme il était tout puissant sur toute l'Egypte, il promit de lui accorder tout ce qu'il demanderait ». Et c'est ainsi que fut demandée à « l'Emir d'Egypte », qui l'accorda, la libération du prisonnier qui n'avait pu être obtenue précédemment malgré de nombreuses demandes. L'Abbé Martin qui rapporte ces faits d'après une note d'un manuscrit du Bréviaire de l'Eglise syrienne jacobite, qui est de 1138, démontre que le « plus de trente années de captivité » depuis 1103-1104, nous reporte exactement à l'époque où Bahrâm était vizir. Il pense que l'expression chef des Arméniens (que nous avons vue par ailleurs employée pour Bahrâm) ne peut s'appliquer qu'à lui et que l'expression Emir d'Egypte désigne le calife Ḥâfiẓ. C'est assez plausible (82).

Cette affaire nous montre donc encore Bahrâm sous un jour sympathique, et l'on peut en inférer qu'il y eut d'autres relations entre les Arméniens de Jérusalem et lui. Il est certain qu'il était aussi en rapports avec les Arméniens du comté d'Edesse et d'Arméno-Cilicie, comme en font foi les accusations portées contre lui dans la lettre du calife à Roger II.

---

(81) Guillaume de Tyr, RHC, Occ., I, 278 ; Albert d'Aix, *ibid.*, IV, 435.

(82) Voir Abbé Martin, *Les premiers princes croisés et les Syriens jacobites de Jérusalem*, JA, 8e série (1888), p. 474 sq et 13 (1889), 63 sq, à compléter par Abbé Nau, *Le croisé lorrain Godefroy de Ascha, d'après deux documents syriaques du XIIe siècle*, JA, 9e série, 14 (1899), p. 421 sq (Cf. Grousset, *Hist. des Croisades*, II, 61, note). Le dernier article rectifie les deux précédents en ce qui concerne l'identité du chevalier en question.

Si de telles relations n'ont rien d'étonnant, il est plus étrange à première vue qu'un roi normand, lointain, non croisé, Roger II de Sicile, ait eu des rapports suffisamment étroits avec Bahrâm pour s'intéresser à son sort et demander au calife Ḥâfiẓ sa libération une fois qu'il eut été dépossédé du vizirat et qu'il fut contraint de vivre dans une demi-captivité au Monastère d'Aswân. Dans un autre article (83), j'ai essayé de montrer que la demande de Roger II ne pouvait guère avoir été faite qu'en 1137, et j'ai proposé quelques hypothèses pour expliquer les raisons de l'intérêt que portait Roger II à Bahrâm. Les visées de Roger II d'une part sur l'Afrique du Nord des Zîrides, qui étaient alors à nouveau en bons termes avec les Fâṭimides, d'autre part sur le royaume de Jérusalem et la principauté d'Antioche, sont peut-être à l'origine de cette attitude. Roger II a pu penser trouver un appui à ses projets dans la colonie arménienne d'Egypte et dans son chef tout puissant.

Le présent article était déjà composé et mis en pages quand j'ai eu connaissance de documents montrant :

1° Que Bahram est le neveu du catholicos Grégoire le martyrophile et le frère du catholicos d'Egypte Grégoire ;

2° Que c'est bien au Monastère Blanc d'Ikhmim qu'il qu'il s'est retiré.

Dans un prochain article j'utiliserai les documents en question.

Décembre 1954



(83) Voir l'article signalé plus haut, p. 91, note 23.

VIII

Notes sur les Arméniens en Egypte à l'époque fatimite

(compléments à l'article sur Bahrâm, A.I.E.O., XII, 1954)

(Plusieurs informations relatives à cette question, notamment au Catholicos Grégoire et à son oncle Grégoire le Martyrophile, et en particulier la traduction d'un important texte arménien, m'ont été aimablement fournies par Mlle S. Der Nersessian, professeur à The Dumbarton Oaks Research Library and Collection, Harvard University, à la suite d'une communication que j'avais faite devant les membres de cet Institut sur le vizir Bahrâm. Mlle S. Der Nersessian m'ayant aimablement autorisé à utiliser et à publier ces renseignements, je suis heureux de lui adresser ici mes plus vifs remerciements et de remercier aussi mes collègues de Dumbarton Oaks dont les observations m'ont été également précieuses).

Dans une note additionnelle à mon article intitulé *Un vizir chrétien à l'époque fâṭimite, l'Arménien Bahrâm*, paru dans le numéro XII (1954) des Annales de l'Institut d'Etudes Orientales [1], j'avais exprimé l'intention d'apporter quelques compléments et précisions sur certaines questions en rapport avec le sujet traité. Je les publie aujourd'hui sans me dissimuler la part d'hypothèse qui demeure sur quelques points.

---

(1) N'ayant pu faire une suffisante correction des épreuves de cet article avant mon départ pour Dumbarton Oaks en 1954, je signale ci-après quelques fautes d'impression qui y sont restées : p. 87, l. 2 de la note, lire : fonction, au lieu de : fraction ; p. 91, l. 5, supprimer les mots : la date de son arrivée en Egypte ; p. 94, l. 10, lire : 529 au lieu de : 531 ; p. 95, l. 18, lire : 1135 au lieu de : 1131 ; p. 100, l. 1 de la note, lire : le nom *d'un* des Arméniens ; p. 103, l. 17, lire : choqué au lieu de : chargé ; p. 104, l. 9, après : frère de Bahrâm, ajouter : violée ; p. 112, l. 8, au lieu de : de Jérusalem, lire : du Caire.

La venue de l'Arménien Bahrâm en Egypte, comme celle de nombreux groupes de ses compatriotes aux XI-XIIe siècles, touche à la question plus générale de l'émigration arménienne dans le Proche-Orient à partir de la fin du Xe siècle. Il est inutile de revenir sur l'établissement des Arméniens en Cappadoce, Cilicie, Commagène et Mésopotamie occidentale. J'ajouterai seulement que dès cette époque (fin Xe siècle), selon le géographe Muqaddasî, le Djabal al-Lukâm (l'Amanus) était déjà aux mains des Arméniens (2). Que vers le même temps, selon Michel le Syrien (3), ils aient également pénétré en Egypte, cela n'est pas impossible, bien qu'il semble que cet auteur en faisant cette remarque vise moins à établir une immigration en Egypte dès la fin du Xe siècle qu'à rattacher la présence d'une importante colonie arménienne en Egypte à l'époque de Bahrâm, au mouvement général d'émigration arménienne qui a commencé après la mainmise de Byzance sur l'Arménie. Il faut retenir aussi l'affirmation de Sévère d'Ashmunain (4) qu'il y avait des Arméniens en Egypte dès l'époque des Ṭûlûnides ; l'armée des Ṭûlûnides, dit-il, composée d'esclaves soldats de différentes races, comprenait aussi des Arméniens et le camp de la milice arménienne dans la capitale ṭûlûnide était dans le faubourg connu sous le nom de al-Ḥusainîya, en dehors de Bâb al-Futûḥ au Nord-Ouest. Ceci est assez curieux, car c'est précisément là qu'était le quartier arménien à l'époque de Bahrâm. On doit en conclure qu'un petit noyau arménien anciennement constitué à cet endroit avait attiré les Arméniens venus successivement s'établir en Egypte à des époques diverses.

Quoi qu'il en soit d'une immigration ancienne des Arméniens en Egypte, c'est avec l'arrivée au pouvoir viziral en Egypte de Badr al-Djamâlî, un Arménien, commandant des troupes fâṭimites en Syrie-Palestine, que des Arméniens entrèrent en nombre important en Egypte. La

---

(2) *Aḥsan at-taqâsim*, 189.

(3) Voir A.I.E.O., XII, 94.

(4) Renaudot, *Historia Patriarcharum Alexandrianorum Jacobitarum*, Paris, 1713 (Hist. des Patr. d'Al., de Sévère d'Ashmunain), 465.

tolérance religieuse bien connue des Fâṭimides et les vingt-deux années du vizirat de Badr (1073-1094) favorisèrent une immigration arménienne qui vint grossir le nombre des Arméniens déjà établis au Caire, ou venus avec Badr de Syrie.

C'est à l'époque du vizirat de Badr que le Catholicos arménien Grégoire II Vkayâser (le Martyrophile) (5) vint en Egypte dans des circonstances curieuses. Elu catholicos en 1065 (6), il le resta jusqu'en 1105. Mais le dernier tiers du XIe siècle vit éclore toute une floraison de catholicos et d'anti-catholicos, correspondant à la prolifération de principautés arméniennes dont les chefs se disputaient la prééminence depuis que les derniers rois exilés (de Kars, d'Ani et du Vaspurakan) étaient morts. Les Arméniens, partout où ils pouvaient le faire en toute sécurité, élisaient un catholicos (7). Parmi ces nombreux catholicos (il y en eut jusqu'à quatre en même temps), se distingue la grande figure du Martyrophile (8), que les circonstances obligèrent à mener une vie errante et à changer souvent de siège. On le vit successivement à Tzamandos, près du Zamanti-Su, à l'Est de Césarée, puis dans une ville de l'Euphrate, puis chez Philarète. En 1075 (9), il entreprit un grand voyage à l'étranger qui devait finalement le conduire de Constantinople au Caire. Il est possible que ses pérégrinations

---

(5) Ainsi appelé parce qu'il rassemblait des martyrologes et les traduisait du syriaque et du grec en arménien. Voir Arshak Ter Mikelian, *Die armenische Kirche in ihren Beziehungen zur byzantinischen (vom IV. bis zum XIII. Jahrhundert)*, Leipzig (1892) 83.

(6) C'est le roi Gagik de Kars qui l'avait fait élire à Tzamandos, dont la région avait été cédée à Gagik par Constantin X Doucas en échange de ses domaines arméniens.

(7) Voir sur ces catholicos Ter Mikelian, *loc. cit.* ; J. Strzygowski, *Die Baukunst der Armenier und Europa*, II, Vienne (1918) 599 ; J. de Morgan, *Hist. du peuple arménien* (1919) 364 sq ; N. Adontz, *Notes arméno-byzantines*, Byzantion, X (1935) 197-8, 202-3 ; Grousset, *Hist. de l'Arménie*, 635.

(8) Fils de Grégoire Magistros, selon toutes probabilités de la noble famille des Pahlavouni, mais cette généalogie est mise en doute par M. Leroy, *Grégoire Magistros et les traductions arméniennes d'auteurs grecs*, dans Annuaire de l'Inst. de Phil. et d'Hist. Or., Bruxelles, III (1935) 263 sq. Grégoire Magistros est considéré comme ayant favorisé la cession à Byzance du royaume de Gagik II (Ani).

(9) Mathieu d'Edesse, chap. 108, éd. de Jérusalem (1869), p. 253 : en l'année des Arméniens 523 (1074-5).

aient eu pour but d'intéresser les diverses puissances du moment au sort de la nation arménienne menacée par les Seldjoukides (10). Il était à Constantinople en 1076 où il traduisait lui-même ou faisait traduire des ouvrages grecs, en particulier les Commentaires des Actes des Apôtres par Jean Chrysostome (11). Nous possédons une narration détaillée de son voyage de Constantinople en Egypte et de l'accueil qui lui fut fait en pays fâṭimite dans le récit de la Vie de Saint-Nersès le Gracieux, rédigée en 1240 (12). L'auteur nous dit que, lorsque le moment de son départ de Constantinople approcha, il craignit que les Grecs ne l'empêchassent d'emporter avec lui les manuscrits traduits :

« Il eut donc une autre idée. Il fit des préparatifs pour que ceux qui étaient avec lui, ses parents et le groupe d'hommes d'élite, et le fils de sa sœur orné d'une double beauté, la beauté corporelle et celle de l'âme — la modestie et la sainteté —, l'archevêque Ter Grigorios, montassent sur le navire avec tous leurs biens meubles et allassent avant lui vers le pays de Palestine. Quant à lui-même, après peu de jours, ayant obtenu l'autorisation de l'empereur et pris congé de tout le monde, il voyagerait légèrement sur un navire découvert et les rejoindrait. Ceux-ci montèrent sur le navire ; et un vent violent qui soufflait poussant brutalement le navire le fit échouer en Egypte. Et comme le pays d'Egypte était au pouvoir des Arabes, ils étaient fort effrayés et redoutaient de devenir des proies et d'être réduits en esclavage. Alors Ter Grigorios eut une idée ingénieuse ; il revêtit ses habits ecclésiastiques et fit aussi revêtir leurs habits aux autres gens d'église, les laïques s'ornèrent de leurs manteaux dorés, qu'ils avaient reçus en présents du roi des Grecs, et tous, ainsi parés,

---

(10) Laurent, *Des Grecs aux Croisés*, Byzantion, I (1924) 412.

(11) Catholicos Garegin I, *Mémoriaux de manuscrits*, vol. I, Antilias (1951), col. 255 (Mlle Der Nersessian). Cf. aussi Ter Mikelian, *loc. cit.*

(12) Vie de Saint-Nersès le Gracieux (Sop'erk' Haykakank', vol. 14, Venise, 1854), p. 23 sq. Nersès le Gracieux (Shnorhali), qui fut catholicos de 1165 à 1173, est un petit neveu de Grégoire le Martyrophile, descendant d'un fils d'une sœur de ce dernier, fille de Grégoire Magistros. Voir la généalogie donnée par Leroy, *op. cit.*, 275, et Dulaurier dans Rec. des Hist. des Crois. Arm., I, p, CXX-CXXI et 168.

ils s'assirent, les grands selon leur rang et les petits debout devant eux, dans l'attitude de serviteurs.

« Or, selon l'usage, le seigneur du lieu envoya voir et apprendre qui se trouvait dans le navire et d'où ils venaient ; les messagers partirent et virent des hommes respectables et de bel aspect, parés de différentes sortes de vêtements, et ils furent émerveillés à leur vue admirable et, ébahis, ils retournèrent auprès du seigneur et lui racontèrent (ce qu'ils avaient vu). Alors le seigneur, se levant, vint vers eux, les salua avec respect et obéissance et leur demanda avec courtoisie qui ils étaient. Et ceux-ci répondirent : Nous sommes les parents et les serviteurs du Catholicos des Arméniens, et il s'est fait précéder par nous, car lui-même doit venir pour que nous voyions la sainte montagne de Sinaï et les ermitages des anciens saints qui s'y trouvent, et pour que, après nous être prosternés, nous retournions dans notre pays. Alors le seigneur les accueillit dignement et avec honneur et les hébergea honorablement, et il envoya aussitôt prévenir l'émir en chef, leur grand calife qui occupait le premier siège de leur nation et qui était un homme bon et sage, généreux dans ses cadeaux, doux et charitable envers tous. Lorsque celui-ci apprit (la nouvelle), il fut fort content et il les envoya chercher en toute hâte et avec des honneurs, et les ayant vus il les embrassa avec empressement, les interrogea, s'informant de la raison de leur arrivée, et il fut particulièrement content lorsqu'il apprit que le saint pontife devait passer par là, et il ordonna de les héberger en des lieux convenables et de pourvoir largement à leurs besoins. Quant à l'archevêque Ter Grigorios il envoya immédiatement (quelqu'un) auprès du saint pontife, et lui annonça ce qui leur était arrivé, et lui demanda de se hâter de venir auprès d'eux. Et le saint (homme) de Dieu ayant appris tout cela monta immédiatement sur un navire, arriva là, et le très bon calife avec tous ses notables alla au-devant de lui et prit sa sainte main, la baisa et la mit sur ses yeux et sur son visage et, avec une grande satisfaction, il rendit grâces à Dieu de l'avoir fait digne d'une telle richesse. Et il ordonna de lui préparer une belle demeure et les reçut

d'une manière digne d'eux ; il leur donna des serviteurs qui devaient pourvoir à tous leurs besoins avec des présents coûteux et généreux ; et, des plus grands jusqu'aux plus petits, il les combla de cadeaux et présents d'or arabe et d'autres beaux objets que ce pays procure au monde. Ensuite, après qu'ils se furent vus pendant plusieurs jours et qu'ils eurent eu plusieurs entretiens, le saint pontife demanda la permission de retourner dans son pays. Mais lui (le calife) dit : Jamais je ne m'appauvrirai en me privant d'un présent de si grand prix qui m'a été envoyé par Dieu ; mais lui (le Catholicos) avançait d'autres arguments, à savoir qu'ils ne se trouvait pas là d'hommes de la nation arménienne pour qu'il les gouvernât. Mais lui (le calife) réfutait ces arguments et promettait par ses serments de remplir le pays d'Arméniens, ce qu'il fit effectivement et il y fit venir une grande multitude, environ dix mille familles parmi lesquelles (se trouvaient) de nombreux princes et des cavaliers nobles. Et le saint pontife voyant son amour tendre et ardent, laissa à sa place le fils de sa sœur et le consacra catholicos d'Egypte ; et ainsi il obtint le consentement du bon calife de quitter son pays. Mais nous n'avons pas le temps de raconter les bontés qu'il eut à l'égard du pontife nouvellement établi et envers son peuple, car d'autres avant nous l'ont raconté minutieusement longuement dans leurs écrits que j'ai lus et que j'ai reproduits en résumant cette histoire.

« Quant au pontife Grigorios qui (demeura) en Egypte, c'était un homme saint et sage, orné de savoir et de la grâce divine, semblable par ses vertus à son saint père le Martyrophile [13] ».

Nous voyons par ce récit que [14], après un séjour en 1076 à Constantinople, le neveu de Grégoire le Martyrophile, puis le Martyrophile lui-même, vinrent en Egypte

---

(13) L'expression signifie sans doute père en esprit, car le Martyrophile était son oncle.

(14) On trouvera également un résumé de ce voyage dans Ter Mikelian, 84, avec références. De même dans le Synaxaire arménien de Ter Israel, Patr. Or., XXI, fasc. 6, éd. et trad. de G. Bayan, p. 857 (1901). Dans ce dernier ouvrage, il est dit que Grégoire le Martyrophile remit ses ouvrages traduits à son parent et homonyme l'évêque Grégoire pour

où ils furent reçus avec les plus grands honneurs par le calife fâṭimite lui-même, qui était à ce moment-là al-Mustanṣir. Il est curieux toutefois qu'il ne soit pas fait état de son vizir arménien, Badr, qui certainement dut être pour beaucoup dans la chaleur de l'accueil réservé aux Arméniens, et l'on peut se demander s'il n'y a pas eu confusion dans l'esprit du narrateur entre le vizir et le calife, bien qu'une réception par le calife n'ait rien d'impossible.

Il existe d'autres récits moins détaillés de ce voyage de Grégoire le Martyrophile. Selon Mathieu d'Edesse (15), le Catholicos serait allé de Constantinople à Rome, puis en Egypte. Mais le voyage à Rome paraît invraisemblable (16). En Egypte, dit-il, « il visita tous les lieux déserts où avaient vécu les premiers Saints-Pères... Il y (en Egypte) établit le siège de son pontificat. Et Ter Grigorès fut grandement honoré par le roi d'Egypte, plus qu'il ne l'avait été par le roi des Grecs (17). Et beaucoup d'Arméniens se réunirent en Egypte, environ trente mille. Et après quelque temps Ter Grigorès consacra Catholicos (18) Ter Grigor, le fils de sa sœur, et lui-même partit et vint

---

qu'il le précédât dans son voyage au pays de Mar'ash (c'est-à-dire dans le pays de Philarète, confusion due au fait que le Martyrophile après avoir quitté l'Egypte se rendit dans cette région, à Kesun : voir plus loin). Le récit de l'arrivée en Egypte est semblable, mais l'évêque n'obtint pas l'autorisation « de retourner chez lui auprès du Catholicos ». Il y a ensuite quelque confusion : on ne voit pas bien où est le Martyrophile quand il apprend que l'évêque est parti pour Jérusalem et de là pour l'Egypte. Il est dit ensuite qu'il (le Martyrophile) sacra (en Egypte) un Catholicos qui augmenta le nombre des Chrétiens dans ce pays, puis qu'il vint à Kesun, au Couvent Rouge, etc. Il faut dire que, dans la Vie de Saint-Nersès, on se demande aussi où l'évêque envoie prévenir le Martyrophile de son arrivée en Egypte : il semble que ce dernier en tout cas, soit parti de Constantinople.

(15) Ed. de Jérusalem, p. 253-4. Cf. Strzygowski, *op. cit.*, 732.

(16) Cf. Laurent, *loc. cit.*, qui montre toutefois que Grégoire le Martyrophile a fait appel au pape, car nous possédons deux réponses que Grégoire VII envoya en mai et juin 1080. Ter Mikelian, *loc. cit.*, dit qu'il eut seulement l'intention de se rendre en Occident.

(17) Après ce voyage, dit Ter Mikelian, Grégoire fut encore l'objet de persécutions d'Alexis Comnène. Sur Alexis Comnène et les Arméniens, voir Anne Comnène, *Alexiade*, éd. et trad. B. Leib., II, 188 et 243.

(18) Ter Mikelian précise : il consacra son neveu Grégoire comme évêque, évêque que plusieurs historiens appellent catholicos. Il semble bien que le terme catholicos employé ici soit impropre, mais qu'il fut admis par les Arméniens eux-mêmes.

dans le pays des Arméniens, car sa mère était encore en vie ([19]) ». Voici d'autre part comment Sévère d'Ashmunain ([20]) parle de la venue de Grégoire, neveu du Martyrophile, en Egypte, sous le patriarcat de Cyrille qui commence en 1077-8. A l'époque du vizirat de Badr, dit-il, profitant de la grande considération dont jouissaient les Arméniens en Egypte à son époque, vint d'Orient un certain Grégoire qui se disait Patriarche des Arméniens ; s'étant embarqué à Constantinople, il vint de là à Alexandrie avec une nombreuse suite de serviteurs, il disait qu'il était le neveu, fils de la sœur du Patriarche Senior ; il vantait la noblesse de sa race, prétendant qu'il descendait de l'ancien roi des Assyriens Sennacherib ; il disait que son oncle avait résigné entre ses mains la dignité patriarcale et qu'il l'avait envoyé en Egypte avec les reliques insignes des Saints, des croix d'or et d'autres présents...

Ainsi donc, Grégoire, neveu du Martyrophile fut le premier catholicos arménien d'Egypte. Etant donné que le Martyrophile était encore à Constantinople en 1076 ([21]), ce ne peut guère être qu'en 1077 ou 1078 qu'eut lieu la consécration en Egypte de son neveu, date confirmée par

---

(19) Il revint en Arménie chez sa mère, alla à Ani et s'établit finalement à la cour de Vasil Kogh, ancien vassal de Philarète, à Kesun (Kaisûm), où il mourut en 1105. Voir N. Adontz dans Byzantion, X (1935) 198, et sur l'emplacement de Kesun, Cahen, *Syrie septentrionale...*, 120, Canard, *Hist. des Hamdanides*, I, 269.

(20) Renaudot, *op. cit.*, 460 sq (sur la date du patriarcat de Cyrille, cf. Wiet, *Précis de l'Hist. d'Egypte*, 327) : l'auteur souligne la faveur dont jouissaient les Arméniens à l'époque de Badr et note que celui-ci avait un grand nombre d'Arméniens dans son armée. Dans le passage qui suit de l'Hist. des Patriarches, il est dit que, au début de son ouvrage, Abû Ṣâliḥ mentionne ce patriarche arménien et ajoute que par la suite il partit pour Jérusalem emportant des manuscrits précieux des Evangiles. Il y a là une confusion, car le patriarche arménien dont parle Abû Ṣâliḥ dans ces conditions (éd. Evetts, f° 2 b, trad. 4) est celui qui était en fonctions en 1168-9 et dut s'enfuir lors de la réaction ayyûbite en 568/1172. Il est ensuite question de la visite que le patriarche arménien (ici Grégoire) fit, accompagné d'un moine arménien, aux monastères situés dans le désert de Saint-Macarius, puis d'une discussion théologique qui eut lieu après son retour à Alexandrie devant le patriarche Cyrille et plusieurs personnages coptes, et où les Coptes s'aperçurent avec étonnement que Coptes, Arméniens, Syriens, Ethiopiens et Nubiens étaient de la même foi orthodoxe qu'avaient corrompue Nestorius, Léon (le pape Léon I) et le concile de Chalcédoine.

(21) Voir plus haut n. 11. Mathieu d'Edesse dit simplement que, après l'année 523 arm. (A.D. 1074-5), le Martyrophile alla à Constantinople et de là en Egypte.

celle du début du patriarcat jacobite de Cyrille. Nous voyons par Abû Ṣâliḥ qu'il obtint de Badr, pour ses compatriotes, le district de Ṭurâ sur les bords du Nil, où les Arméniens construisirent une église spacieuse sur l'emplacement d'une église copte qu'ils démolirent (22). Nous ne savons quand le catholicos Grégoire mourut. L'Histoire des Patriarches le signale en 1117 (année 833 des Martyrs), comme ayant assisté aux cérémonies funèbres à la mort de l'évêque du Caire Shenuti, et à l'élection de son successeur (23). A cette date, nous sommes déjà à l'époque du vizirat d'al-Afḍal, fils et successeur de Badr, et mort en 1121. Certainement Afḍal avait continué à favoriser les Arméniens, quoique musulman comme son père. Il était bien encore considéré comme Arménien, et l'on rapporte que l'inimitié entre al-Afḍal et Nizâr, fils d'al-Mustanṣir, qui fut évincé à la mort de celui-ci fin 487/1094 au profit de l'autre fils al-Musta'lî, venait de ce qu'un jour al-Afḍal rencontrant Nizâr sortant du palais n'était pas descendu de cheval assez vite. Nizâr lui avait crié : descends, Arménien immonde (24) !

Je me suis posé la question de savoir si Grégoire, premier catholicos arménien en Egypte, n'était pas le catholicos frère du vizir Bahrâm, dont nous savons qu'il

(22) Abû Ṣâliḥ, 47 b, tr. 143. Voir dans l'Hist. des Patriarches, 464-5, le récit de l'attribution aux Arméniens, à l'époque de Badr, du Monastère du Fossé (al-Khandaq, cf. A. Ṣâliḥ, p. 98 b, tr. 271), enlevé aux Syriens jacobites auxquels il avait été précédemment attribué. Le fait mentionné par Abû Ṣâliḥ pour Ṭurâ se trouve aussi dans l'Hist. des Patriarches, 508, rappelé à propos de l'élection, comme catholicos arménien d'Egypte (et non patriarche, terme impropre, est-il dit, pour les Arméniens), de l'évêque arménien d'Itfîh, sous le vizirat de Riḍwân et le califat de Ḥafiẓ (cf. A. Ṣâliḥ, 4). A cet endroit, l'auteur explique pour quelle raison les Arméniens voulaient avoir des églises propres à eux, parce qu'ils célébraient le culte en arménien et parce que le rite arménien différait du rite copte « in Azymorum usu et vini meri nulla aqua commisti consecratione ». Selon une note d'Evetts dans Abû Ṣâliḥ (f° 1 b - 2 a, trad. p. 1-2) c'est à Badr qu'est due la reconstruction de l'église arménienne d'al-Basâtîn, sur la rive droite du Nil, un peu au Sud du Caire, qui, dit Monneret de Villard, *Les Couvents près de Sohag (Deyr el-Abiaḍ et Deyr el-Aḥmar)*, I, Milan (1925) 27, est un des plus anciens centres religieux des Arméniens en Egypte.

(23) Renaudot, 491-2. En 1110, il traduisit en Egypte la vie de Saint-Onuphre : Zarthanalian, *Catal. des anc. trad. arm.*, Venise (1889) 542 (Mlle Der Nersessian).

(24) Ibn Muyassar, 35 ; Renaudot, 475.

était mort déjà quand prit fin le vizirat de Bahrâm en 531/1137, puisque sa tombe fut violée lors des représailles que Riḍwân, successeur de Bahrâm au vizirat, exerça sur les Arméniens (25). Michel le Syrien et Ibn Muyassar qui nous parlent de ce catholicos frère de Bahrâm ne nous indiquent pas son nom, mais dans l'Histoire des Patriarches, il est appelé Grégoire (26). Il est dit à deux reprises, dans cet ouvrage, que Bahrâm avait un frère nommé Grégoire, « patriarche » des Arméniens, que ce dernier, étant venu en Egypte pour y saluer son frère, y mourut et qu'on lui donna un successeur en la personne d'un nommé Ananias. L'Histoire des Patriarches est confuse. Il semble qu'elle distingue le catholicos Grégoire, dont elle raconte la venue en Egypte sous le vizirat de Badr et le patriarcat de Cyrille (qui commence en 1077-1078, voir plus haut), d'un second catholicos qui vint en Egypte saluer son frère Bahrâm, vizir à ce moment-là, donc après 1135. Et cependant, il paraît bien qu'il s'agit du même personnage, frère de Bahrâm, de race royale, de la famille des rois d'Arménie, et dont sont vantées la noblesse et les vertus (27).

D'autre part, Bahrâm avait un autre frère, Vasak, qu'il fit nommer préfet de Qûṣ et dont nous ne savons à quelle époque il vint en Egypte ; si l'on en croit les historiens arabes, ce serait à l'époque du vizirat de Bahrâm, puisque ce dernier fit venir des membres de sa famille du pays des Arméniens. Or, si nous consultons la généalogie de la famille de Grégoire Magistros, telle qu'elle a été donnée par Leroy et précédemment par Dulaurier (28), nous constatons que Grégoire, neveu du Martyrophile et consacré par ce dernier catholicos d'Egypte dans les conditions que nous avons rapportées, avait deux frères, Vahram qui ne laissa pas de descendance et Vasak, seigneur de Pir (Bîra, Biredjik sur l'Euphrate), qui eut deux fils qu'on voit

(25) Voir A.I.E.O., XII, 104 (cf. 94).

(26) Michel le Syrien, III, 240 ; Ibn Muyassar, 80 ; Renaudot, 505, 501, 509.

(27) Une fois, p. 460, il est dit « oriundus a Sennacheribo vetere illo Assyriorum rege », une autre fois, p. 505, « propinquitate Reges Armeniae attingere dicebatur ».

(28) M. Leroy, *op. cit.*, 275 ; Dulaurier, R.H.C. Arm. I, p. CXX-CXXI.

seigneurs de Pir en 1117-1118. Dans l'Histoire ancienne, en vers, du catholicos Nersès Shnorhali, les trois frères sont mentionnés en même temps : le catholicos est dit avoir quitté son pays et avoir vécu parmi les étrangers, il est comparé à Joseph, les deux autres, Vahram et Vasak, qui ont combattu vaillamment, mais il n'est pas dit où, sont comparés à Josué (29). On est tenté d'identifier Vahram à notre Bahrâm et Vasak au préfet de Qûṣ, frère de Bahrâm. Mais comment se fait-il que Nersès ne dise pas qu'eux aussi soient allés à l'étranger ? Et dans quelles conditions Vasak aurait-il abandonné la seigneurie de Pir, qui en 1117-18 est aux mains de ses fils ?

Il ne semble pas qu'il y ait d'autres difficultés à admettre que le vizir Bahrâm a été réellement le frère de Grégoire et de Vasak des listes généalogiques. Selon l'Histoire des Patriarches, Bahrâm serait arrivé en Egypte avec Badr al-Djamâlî (30), par conséquent en 1073, au moins quatre ans avant Grégoire ; il aurait ensuite gravi tous les degrés de la hiérarchie militaire avant d'arriver à la préfecture (à savoir d'al-Gharbîya), ce qui s'accorde avec ce que nous savons par ailleurs (Ibn Muyassar). Il faut en ce cas supposer qu'en 1073, Bahrâm avait déjà l'âge d'homme ou à peu près, mettons 18 ans, et que c'est vers cette époque qu'il aurait quitté la seigneurie de Tell Bâshir dont, selon Ibn Muyassar, il fut évincé au profit d'un autre. Cela se serait donc passé bien avant la première croisade et écarte les hypothèses que j'avais précédemment avancées. En conséquence, quand Bahrâm prit le pouvoir en 1135, il aurait eu environ 80 ans et serait mort à 85 ans en 1140. Il se peut d'ailleurs qu'il ne faille pas prendre à la lettre l'affirmation qu'il vint en Egypte avec Badr, c'est-à-dire en même temps que lui. Mais, à priori, il n'y a pas d'impossibilité absolue à admettre cette chronologie.

Jusqu'à preuve du contraire, j'incline donc à penser que Vahram et Vasak, frères du catholicos, neveux de Grégoire le Martyrophile, sont bien, le premier, le vizir

(29) Renseignement de Mlle Der Nersessian. Les œuvres en vers de Nersès ont été éditées à Venise en 1928 (cf. Leroy, 275).

(30) Renaudot, 505.

Bahrâm, le second, le préfet de Qûṣ. Si l'on admet la chronologie indiquée plus haut, le premier arrivé de cette famille en Egypte aurait été le futur vizir Bahrâm et c'est peut-être sa présence qui aurait attiré les autres. S'il en est ainsi, les trois membres de la famille de Grégoire Magistros et de Grégoire le Martyrophile établis en Egypte auront eu une vie curieuse et mouvementée et pour l'un tout au moins une destinée tragique. Ce fut le lot de beaucoup d'Arméniens à cette époque.

Le second point sur lequel je voulais apporter une précision est relatif au monastère où vécut Bahrâm après la prise du pouvoir par Riḍwân. Sur la foi d'Ibn Muyassar et contrairement à ce que dit Abû Ṣâliḥ, j'ai pensé que les « Monastères Blancs » dont parle Ibn Muyassar étaient aux environs d'Aswân, comme il ressort du texte de cet historien [31]. Mais il vaut mieux suivre Abû Ṣâliḥ, meilleur informateur en la circonstance, et placer ces « Monastères Blancs » près d'Ikhmîm [32]. C'est Ibn Muyassar qui a fait la confusion et non Abû Ṣâliḥ. Ce dernier nous dit en effet nettement que Bahrâm devint moine dans le « Monastère Blanc » (ad-Dair al-Abyaḍ) près d'Ikhmîm, qui était le monastère du grand Saint-Sinuthius (Shenuti, Bû Shenûda). Nous savons qu'il y avait sur la rive gauche du Nil, en face d'Ikhmîm, non loin de la localité moderne de Sohag (Sûhâdj), près de l'ancienne ville d'Athribis, un Monastère Blanc, un Monastère Rouge et plusieurs monastères secondaires. Près de son Monastère, Shenuti avait fondé une grande église et c'est cette église, non le monastère, qu'on appelle aujourd'hui le « Monastère Blanc » [33]. Etant donné le nombre des monastères qui existaient là,

---

(31) A.I.E.O., XII, 105.

(32) Ikhmîm est au Nord d'Aswân, beaucoup plus en aval. Comme nous l'avons signalé, le récit d'Ibn Muyassar est à cet endroit un peu confus. Il se peut que l'action militaire qu'il décrit se soit réellement passée près d'Aswân, mais cela n'empêche pas que ce soit près d'Ikhmîm que Bahrâm ait obtenu de résider.

(33) Voir Monneret de Villard, *Les Couvents près de Sohag (Deyr el-Abiaḍ et Deyr el-Aḥmar)*, I, Milan (1925) 15 sq. Sur le Monastère Blanc, voir les références données dans ma note 62 de A.I.E.O., XII, et ajouter Abû Ṣâliḥ, 235-239. La première description moderne du Couvent Blanc et du Couvent Rouge est due, dit Monneret de Villard, 37, au P. Vansleb, *Nouvelle Relation*, 372-377.

et le fait qu'il y avait un blanc et un rouge, on comprend l'expression d'Ibn Muyassar, au pluriel, les « Monastères Blancs ».

Il est normal de penser que Bahrâm, voulant se retirer en Haute-Egypte, ait choisi un monastère arménien. Les ruines imposantes de l'église, dite « Monastère Blanc », qui ont été étudiées par le grand archéologue Monneret de Villard, nous apportent le témoignage que cette église et les monastères sont liés au souvenir des Arméniens d'Egypte, et en particulier à celui du catholicos Grégoire. On voit dans l'église une inscription copte et trois inscriptions arméniennes. Une des inscriptions arméniennes dit : Théodore, peintre et secrétaire, de la province de Kesun, près du pont Sujeoy, du village appelé Makh'tllè et mon père Christophore, tailleur de pierre : que Dieu ait pitié de lui ainsi que de vous et de nous et qu'il puisse visiter nous tous les Arméniens qui sommes en service ici à l'époque de l'épiscopat du seigneur Grigor, le fils de la sœur de Grigorès qui est appelé le seigneur Vahram. Des deux autres inscriptions arméniennes, l'une est : Que le Christ ait pitié de moi, Khatchatur, qui suis tourmenté dans les mines. L'autre dit : Christ, aie pitié du tailleur de pierre, du sculpteur Sargis dans les mines (34).

Ces inscriptions sont intéressantes à plusieurs points de vue. Celle où il est question du catholicos Grégoire, neveu de Grégoire le Martyrophile qui, comme nous l'avons dit plus haut, s'appelait Vahram avant d'avoir été élu catholicos en 1065 (35), montre nettement que ces inscriptions arméniennes (les trois sont contemporaines) ont été gravées sous l'épiscopat (ou catholicosat) de Grégoire, c'est-à-dire après 1077 ou 1078. On peut essayer de préciser

(34) Voir la traduction de ces inscriptions dans Monneret de Villard. 25 sq et dans Strzygowski, *op. cit.*, 732. La situation de Kesun-Kaisûn sur un affluent du Nahr Sandja suggère que le pont dont il est question dans l'inscription arménienne est le fameux pont du Singas Potamos des Anciens, le Qantara Sandja des Géographes arabes, sur lequel voir Realenzykl. sous Sigga (Honigmann) et ma note dans *Histoire des Hamdanides*, I, 266.

(35) La mention de Grégoire-Vahram n'indique pas que le Martyrophile est toujours vivant à l'époque de l'inscription ; cette indication n'a pas de valeur de temps et a simplement pour but de faire savoir que son nom ecclésiastique est Grégoire et son nom primitif Vahram (Mlle S. Der Nersessian).

davantage la date. L'inscription copte est datée exactement : 840 de l'ère des Martyrs, c'est-à-dire 1124. Elle dit que le peintre Théodore (qui porte le même nom que le peintre arménien, mais qui est copte, du village de Terebide) a fait les peintures de l'abside centrale de cette église triconique à l'époque de l'abbé Paul l'archimandrite (mort en 1112). Monneret de Villard en concluait que les peintures de l'abside ont été commencées par l'Arménien Théodore, après 1076 (mais conformément à ce que nous avons indiqué plus haut, il faut dire 1077 ou 1078, au temps de l'abbé Paul, mort en 1112, et qu'elles ont été complétées et terminées par l'Egyptien Théodore en 1124, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un ouvrage qui a pu s'étendre du vizirat de Badr jusqu'à celui de Ma'mûn Baṭâ'iḥî [36]. Il est probable que c'est surtout à l'époque de Badr et de son fils Afḍal que ces travaux ont pu être faits, étant donné qu'ils intéressaient particulièrement la population arménienne que ces vizirs arméniens n'ont pas manqué de favoriser [37].

Pour le point de vue qui nous occupe, il semble que le fait que l'église du Monastère d'Ikhmîm où s'est retiré Bahrâm, est liée au souvenir du catholicos Grégoire,

---

(36) Monneret de Villard, 132. Au cours d'une discussion sur ce sujet à Dumbarton Oaks, M. Torp, archéologue et coptisant norvégien, sur le vu des photographies de Monneret de Villard, a émis l'avis que l'inscription copte et les inscriptions arméniennes sont contemporaines. La symétrie des inscriptions principales 2 et 4, chacune au-dessous des deux médaillons des évangélistes semble l'indiquer. On ne peut guère penser que l'inscription arménienne aurait été faite antérieurement et que de l'autre côté, une place aurait été laissée vide pour l'autre. Il s'ensuit que les inscriptions arméniennes seraient à mettre aussi entre 1112 *et* 1124.

(37) Voir sur l'activité constructrice de la colonie arménienne en Egypte et son œuvre de maintien et d'embellissement des églises et couvents, Abû Ṣâliḥ, *passim*, et cf. Monneret de Villard, *op. cit.*, 27. A l'époque de Badr en 892 de l'ère des martyrs 1117, l'église d'al-Basâtîn, dont nous avons déjà parlé n. 22, fut ornée de peintures par un artisan qui porte un nom arabe et n'est peut-être pas arménien. Voir aussi sur le rôle de la colonie arménienne et ses églises en Egypte, Monneret de Villard, *Una Chiesa di tipo georgiano* dans *Coptic Studies in honor of W.E. Crum*, Boston (1950) 500. Il n'est pas possible de prouver que les architectes venus d'Edesse et qui à l'époque de Badr ont construit les fameuses portes de l'enceinte fâṭimite du Caire — voir Van Berchem, J.A. (1891), XVII, 464 ; Hautecœur et Wiet, *Les mosquées du Caire*, I, 122, 229, 234 ; Creswell, *The Muslim architecture of Egypt*, I (1952), 161 sq, particulièrement 162-3 — sont des Arméniens, mais cela n'aurait rien d'étonnant.

fournit une nouvelle présomption en faveur de la thèse selon laquelle Bahrâm est bien le frère de ce catholicos. Remarquons d'autre part le rôle qu'ont joué dans ces travaux deux artisans arméniens originaires de la région de Kesun, celle même où devait se retirer Grégoire le Martyrophile chez Vasil Kogh et où il y avait aussi un Couvent Rouge (Karmirvank'). Quant aux deux Arméniens qui travaillaient dans les mines, et dont l'un dit qu'il était tourmenté, nous ne pouvons rien dire à ce sujet. Où étaient ces mines ? Ces gens étaient-ils des esclaves ? Nous ne savons.

En conclusion de ces notes, nous retiendrons que l'histoire de Bahrâm et les informations complémentaires que nous avons réunies montrent une fois de plus d'une part, qu'il y avait des liens étroits entre la colonie arménienne d'Egypte et les Arméniens de l'Euphratèse, et d'ailleurs aussi sans doute, d'autre part que le rôle politique, militaire et culturel des Arméniens dans l'Egypte fâṭimite a été considérable, et enfin que l'attitude de plusieurs califes fâṭimites, à l'égard des Arméniens et des Chrétiens en général, a été remarquablement compréhensive et tolérante. Mustanṣir accueillant si cordialement le Martyrophile et son neveu fait dignement pendant à Ḥâfiż suivant le cortège funèbre de Bahrâm (38).

---

(38) Nous avons, A.I.E.O., XII, n. 79, fait allusion aux relations entre Ḥâfiż et le « patriarche » arménien, évêque d'Iṭfîḥ, qu'il fit nommer après la condamnation à mort du précédent. Il ne sera pas inutile de résumer ici Abû Ṣâliḥ. Le calife avait demandé au patriarche de lui donner des leçons d'histoire et l'avait autorisé à venir au palais, en même temps que les émirs et hauts fonctionnaires du régime, les jours de réception, le lundi et le jeudi, ainsi qu'aux jours de fête. Au cours de ses visites, il faisait part au calife de tout ce qu'il avait appris concernant l'histoire politique et militaire des souverains du passé. Et il resta ainsi en relations avec le calife Ḥâfiż jusqu'à la mort de ce dernier en 1149. Ḥâfiż protégea aussi les moines du Sinaï. Un document de lui conservé aux archives du monastère de Sinaï recommande au gouverneur de Aïla-'Aqaba d'observer à leur égard les anciens traités. Voir B. Moritz, *Sur les antiquités arabes du Sinaï*, dans Bull. de l'Inst. Egyptien, 5e série, IV (1910) 91.